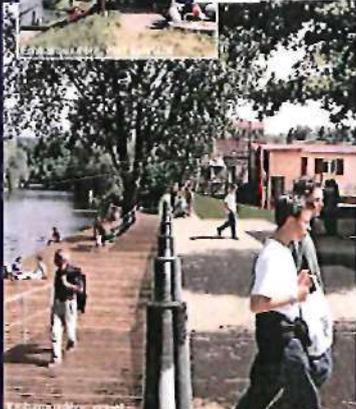


Rapport d'Activité

Année 2002



EPF
Lorraine



SOMMAIRE

PREAMBULE	1
CHAPITRE I - ACTIONS SUR FONDS PROPRES	5
I - RESULTATS DES INTERVENTIONS FONCIERES	6
II - RESULTATS DES CESSIONS FONCIERES	10
III - GESTION PATRIMONIALE	12
CHAPITRE II -ACTIONS EN PRESTATIONS DE SERVICES	14
I - OPERATIONS FONCIERES	14
II - OPERATIONS DE RECONVERSION	15
1) Traitement des espaces dégradés (3 ^{ème} CPER)	15
2) Traitement des espaces dégradés (4 ^{ème} CPER)	21
3) Traitement des espaces dégradés (Programme après-mines)	23
4) Désenclavement de friches (Programme après-mines)	25
5) Traitement des espaces dégradés (Fonds d'intervention)	25
6) Conversion des sites militaires (Programme initial)	26
7) Conversion des sites militaires (4 ^{ème} CPER)	26
8) Traitement des sites et sols pollués	29
9) Renouvellement et recyclage urbain	29
10) Requalification urbaine hors bassin minier sidérurgique et ferrifère nord lorrain	29
Annexes (1 - 2)	30
III - OPERATIONS D'AMENAGEMENT	37
1) Parc International d'Activités des trois frontières	37
2) Parc d'activités de Nancy - Pompey	38
3) Parc logistique multimodal de Nancy - Remblaiement	39
IV - OPERATIONS DIVERSES	40
1) Indivision Solvay	40
2) Etudes générales	42
CHAPITRE III - OPERATIONS SOUS MANDATS	43
Annexe (3)	45

La politique générale d'intervention de l'EPF Lorraine est déterminée, pour les années 2000 à 2006, par le septième programme pluriannuel adopté par le Conseil d'Administration le 15 mars 2000 et approuvé par le Préfet de région le 24 mars 2000.

L'ensemble des activités de l'année 2002 s'établit globalement à près de 42 000 000 €, ce qui constitue un niveau moyen de réalisation par rapport aux résultats des premières années du programme. Comparés aux montants de l'exercice précédent, les chiffres 2002 se caractérisent par :

- une progression très nette des dépenses d'actions foncières menées dans le périmètre fiscalisé liée à un développement significatif des demandes d'intervention,
- en revanche, une diminution sensible de la masse financière de l'ensemble des actions de prestations, de reconversion et d'aménagement, qui se situent autour de 17 000 000 €.

S'ajoute à ces chiffres, le volume financier des opérations foncières et de travaux conduites dans le cadre de mandats, qui représente une part d'activité significative.

L'EPF qui poursuit son action en faveur du développement régional, de l'aménagement urbain, de la requalification des secteurs en conversion, aux côtés de l'Etat et des collectivités locales, est de plus sollicité pour des politiques nouvelles d'intervention comme le fonds de minoration foncière en matière de logement social, l'action régionale sur les délaissés industriels et le recyclage urbain, la valorisation du patrimoine de l'Etat, la problématique du relogement des sinistrés des affaissements miniers.



Sur le plan institutionnel, c'est en application du décret modificatif du 20 décembre 2001 portant extension du périmètre territorial de pleine compétence de l'Etablissement Public, qu'un nouveau Conseil d'Administration élargi à 41 membres a été installé par le Préfet de Région lors de sa séance du 29 mai 2002.

La nouvelle composition du Conseil de l'EPF Lorraine intègre désormais neuf représentants de la Région lorraine et cinq élus du Conseil Général des Vosges, disposant de voix délibératives. Les trois chambres consulaires régionales, se substituant aux chambres départementales, sont dorénavant représentées par deux membres chacune. Les Conseils Généraux de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle continuent à être représentés par neuf conseillers pour chaque département et trois conseillers généraux de la Meuse à siéger avec voix consultative. Elle a fait l'objet d'un arrêté du Préfet de Région en date du 15 mai 2002, publié au bulletin officiel de la Préfecture de région et modifié par arrêté du 6 février 2003.

La liste nominative des membres dont la durée du mandat est fixée à six ans renouvelables, s'établit comme suit :

• **Représentant la Région lorraine :**

(Compte tenu des changements intervenus en fin d'année)

- Jacques CHEREQUE, André FERRARI, Monique FRANÇOIS, Michel GILLES, Daniel GREMILLET, Catherine JACQUAT, Bertrand MERTZ, Christine RAFFIN et Jean SCHULER.

• **Représentant le Département de la Moselle :**

- Arthur ALBERT, Claude BITTE, Jean KIFFER, Marcel KLAMMERS, Denis SCHITZ, Alex STAUB, Charles STIRNWEISS, Jean-Claude THEOBALD et Patrick WEITEN.

• **Représentant le Département de Meurthe-et-Moselle :**

- Christian ARIES, Robert BLAISE, Jean-Paul BOLMONT, Alain CASONI, Louis CAUSERO, André CORZANI, Edouard JACQUE, Jean LOCTIN et Jean-Paul VINCHELIN.

• **Représentant le Département des Vosges :**

- Raymond DEGEMARD, Michel HUMBERT, William MATHIS, Alain ROUSSEL et François THIEBAUT.

• **Représentant la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine :**

- Jean-Pierre CAROLUS et Yves DUBIEF.

• **Représentant la Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine :**

- Michel DEFLOIRINE et Jean-Luc MILLARD.

• **Représentant la Chambre Régionale de Métiers de Lorraine :**

- Raymond RECEVEUR et Pierre STREIFF.

• **Représentant le Département de la Meuse :**

- Claude BIWER, Christian NAMY et Sylvain MONTI.

Au cours de cette même réunion, M. Jean-Claude THEOBALD a été désigné Président de l'EPF Lorraine pour une période de trois années. Il a été procédé, conformément au décret de 2001, à la mise en place du nouveau Bureau composé de treize autres membres délibératifs dont la liste actuelle est la suivante :

- Premier Vice-Président : Robert BLAISE
- Deuxième Vice-Président : A redésigner au Conseil du 7 mai 2003
- Troisième Vice-Président : Jean-Pierre CAROLUS
- Quatrième Vice-Président : Raymond DEGEMARD
- Cinquième Vice-Président : Jacques CHEREQUE
- Huit membres : Arthur ALBERT, Christian ARIES,
André CORZANI, Monique FRANÇOIS,
Jean-Luc MILLARD, Alain ROUSSEL,
Denis SCHITZ et Pierre STREIFF

Un administrateur avec voix consultative s'ajoute à cette liste, Monsieur Sylvain MONTI.

De nouveaux membres ont également été désignés pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'offres de l'EPF : M. Raymond RECEVEUR en qualité de Vice-Président, M. Jean-Luc MILLARD devenant membre titulaire, MM. Michel DEFLOIRINE, Michel GILLES et Alain ROUSSEL en tant que membres suppléants.

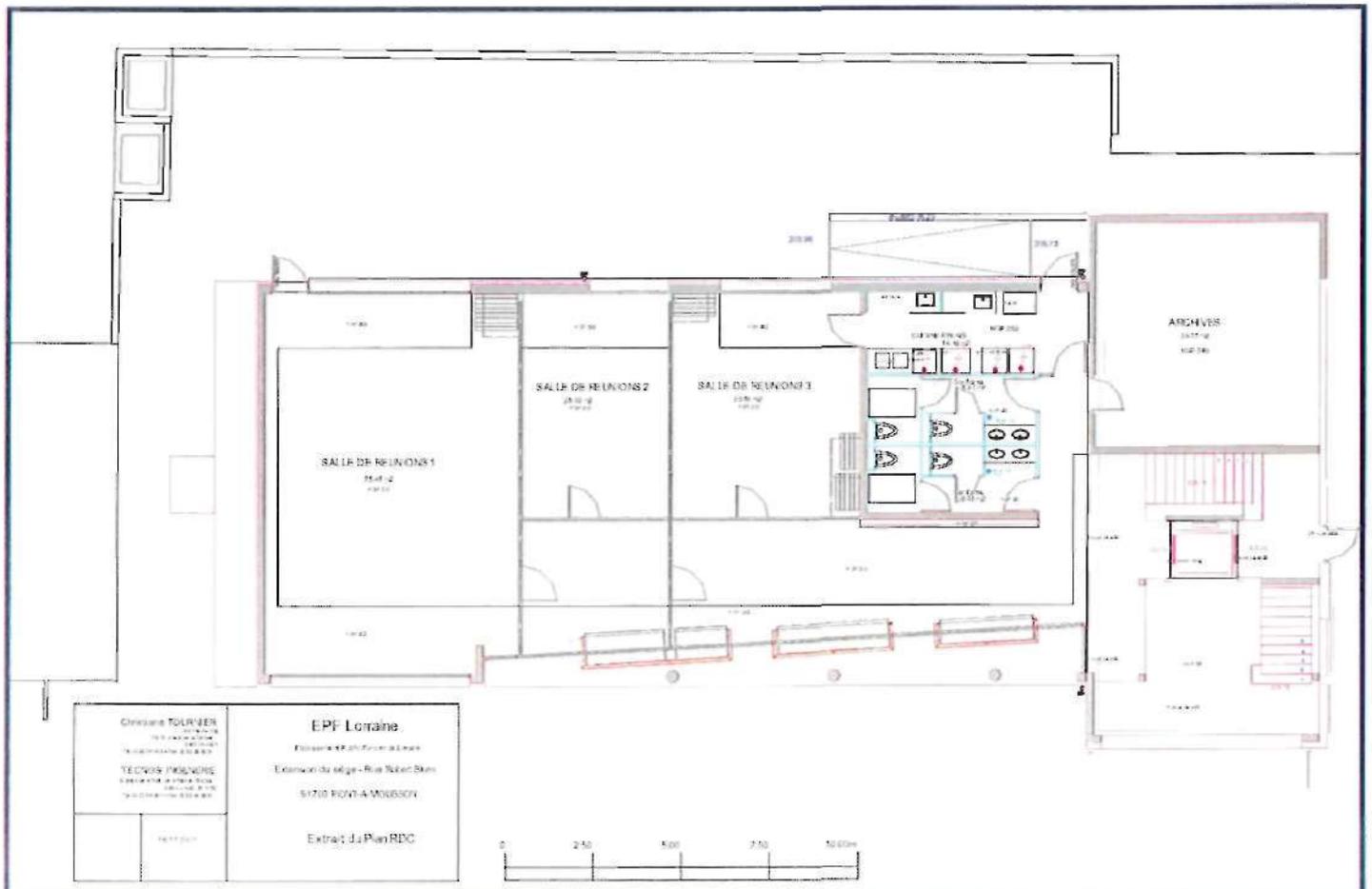
De plus, un nouveau Règlement Intérieur institutionnel de l'organisme a été adopté afin de prendre en compte les dispositions du décret modificatif précité ainsi qu'une adaptation du régime indemnitaire des administrateurs.

Par ailleurs, le principe d'une extension du siège de l'Etablissement à Pont-à-Mousson dont les locaux n'étaient plus adaptés, a été décidé. Le programme des travaux, engagé au cours de l'année 2002, est aujourd'hui en voie d'achèvement. Une construction nouvelle, d'une superficie de 500m², dans le prolongement du deuxième niveau du bâtiment existant, le long du talus, du hall d'entrée vers l'aile Est, a été réalisée prévoyant, entre autres, l'aménagement d'une salle de réunions d'une capacité d'accueil plus importante.

En outre, un nouvel élargissement de l'aire de pleine compétence de l'EPF intégrant l'ensemble du territoire mosellan, voire le département de la Meuse, est actuellement à l'étude. Un dossier d'extension devrait être transmis vraisemblablement au cours de l'année 2003, au Ministère de l'Equipement pour instruction.

A noter depuis le 1^{er} juillet 2002, la nomination de Mme Monique MOMPEURT dans les fonctions d'Agent Comptable de l'EPF Lorraine, en remplacement de M. Serge SARRAZIN qui a pris sa retraite.

Extension du siège de l'EPF Lorraine



CHAPITRE I - ACTIONS SUR FONDS PROPRES

L'action de l'EPF Lorraine s'inscrit dans un partenariat établi avec les communes ou les structures intercommunales qui le sollicitent pour mener une action foncière préalable à leurs projets d'aménagement ou de développement. Ces relations sont formalisées dans le cadre de conventions opérationnelles qui précisent les conditions d'intervention de l'organisme et les modalités du portage foncier.

Les dispositifs conventionnels intervenus au cours de l'année 2002, au nombre de trente et un, sont regroupés ci-après en fonction des engagements de reprise des biens par les différentes collectivités.

- Revente dès 2002 : communes de Jaillon, Avril, Communauté Urbaine du Grand Nancy pour un ensemble immobilier avenue de la Libération à Nancy (paiement par cinquième),
- Revente en 2003 : communes de Mance (paiement comptant), Domèvre-en-Haye, Communauté Urbaine du Grand Nancy pour un ensemble immobilier rue St Léon à Nancy (paiement par tiers), communes de Montoy-Flanville (paiement par quart), Woippy, Dornot, Comy-sur-Moselle, Rozérieulles, Fleury, Sexey-les-Bois, Moncel-sur-Seille, Villerupt, Eulmont, OPAC de Nancy (paiement par cinquième), communes de Bertrange (paiement par septième), Champigneulles (paiement en sept ans maximum),
- Revente en 2004 : communes de Saint-Julien-lès-Metz (paiement par tiers), Woippy (paiement par quart), Sarralbe, Marly, Saint-Pancré (paiement par cinquième), Saulny (paiement par sixième), Jarville et la Communauté Urbaine du Grand Nancy (paiement en six ans maximum), Messein et la Solorem (paiement en sept ans maximum).
- Revente en 2005 : communauté de communes de l'agglomération de Longwy, commune d'Uckange (paiement par tiers), Département des Vosges pour des terrains sis à Longchamp (paiement par quart), commune de Sarreguemines (paiement par cinquième).

Par ailleurs, la passation de neuf avenants a été nécessaire pour adapter les modalités de revente prévues ou différer le rachat programmé avec les villes de Nancy, Vittel, les communes de Mey, Gorcy, la Communauté Urbaine du Grand Nancy (site SNCF de Nancy St Georges), la Communauté de communes de la Haute Meurthe (site Houot à Fraize), le Département de la Moselle (mégazone d'Illange-Bertrange) et le Syndicat d'activités de Raon-Thiaville.

I - RESULTATS DES INTERVENTIONS FONCIERES

Les activités foncières en aire fiscalisée, comptabilisées dans le cadre de la tranche annuelle d'intervention, atteignent un total de 24 612 254 € pour 2002, ce qui constitue un niveau de réalisation assez satisfaisant, inférieur cependant aux prévisions budgétaires ajustées dans le cadre de la DM N°2. Ce montant révèle une nette progression des résultats, comparativement aux chiffres des deux premières années du septième programme pluriannuel d'interventions.

Ces dépenses, détaillées dans le tableau ci-après, correspondent à la maîtrise de 74 ha 67 a 56 ca pour un montant de 22 986 219 €, ce qui porte à 6 240,51 ha les superficies acquises depuis l'origine. S'ajoutent à ce coût qui a donné lieu à la régularisation de 78 actes et trois ordonnances d'expropriation, différents frais annexes se rattachant aux actes passés et à l'entretien du patrimoine.

L'action de l'EPF a notamment permis l'accompagnement foncier d'opérations d'aménagement en zones urbaines et péri-urbaines à Metz (ZAC de l'Amphithéâtre), Montigny-lès-Metz, Rozérieulles, Woippy, Longwy, Essey-lès-Nancy (ZAC du Tronc qui fume, Saint Pie X), Malzéville (ZAC des Savions), Conflans-en-Jarnisy, la réalisation de zones d'habitat et lotissements d'habitation à Jarny, Frouard, Dombasle, Fey, Basse-Ham, Rurange-lès-Thionville, Sanry-lès-Vigy, Mance, Vittel, d'une opération de logement sociaux avec l'OPAC de la Ville de Nancy, la création de zones d'activités ou artisanales à Illange-Bertrange, Gorcy, Jaillon.

Les acquisitions de l'organisme ont par ailleurs favorisé des projets dans le domaine des équipements et services publics, des aménagements de loisirs à Nancy, Jarny, Pulnoy, Laxou, Pompey, Moncel-lès-Lunéville, Dornot, Eulmont, Domèvre-en-Haye, Mont-Saint-Martin, Maidières.

Des interventions de maîtrise foncière ont également été menées pour le compte des communes de Metz, Chesny, en amont de toute réalisation opérationnelle précise.

A signaler plus particulièrement des opérations immobilières significatives à :

- Nancy, les Grands Bureaux de St Gobain PAM SA pour le compte de la Communauté Urbaine et de l'Université (6 250 410 €), rue Saint Léon pour l'extension des services communautaires (1 341 552 €), les derniers lots d'immeubles de l'ancienne gare de marchandises St Georges dans le quartier Meurthe Canal sur RFF et la SNCF (2 633 760 €),

- Champigneulles pour la maîtrise du site qui abritait le centre de formation de l'IRET, libéré par France Télécom (4 116 130 €),

- Woippy pour d'anciennes installations sidérurgiques, en sortie de ville, propriété de Bail Industrie, en vue de leur restructuration (1 925 000 €).

On peut citer, en outre, un dossier d'action foncière relevant d'un territoire nouvellement fiscalisé cette année, la maîtrise d'un ensemble foncier de nature agricole (17,76 ha) sur le territoire communal de Longchamp, pour le compte du Département des Vosges, dans le cadre du doublement de la RD 46 afin de relier Epinal à Rambervillers.

TRANCHE ANNUELLE D'INTERVENTIONS FONCIERES

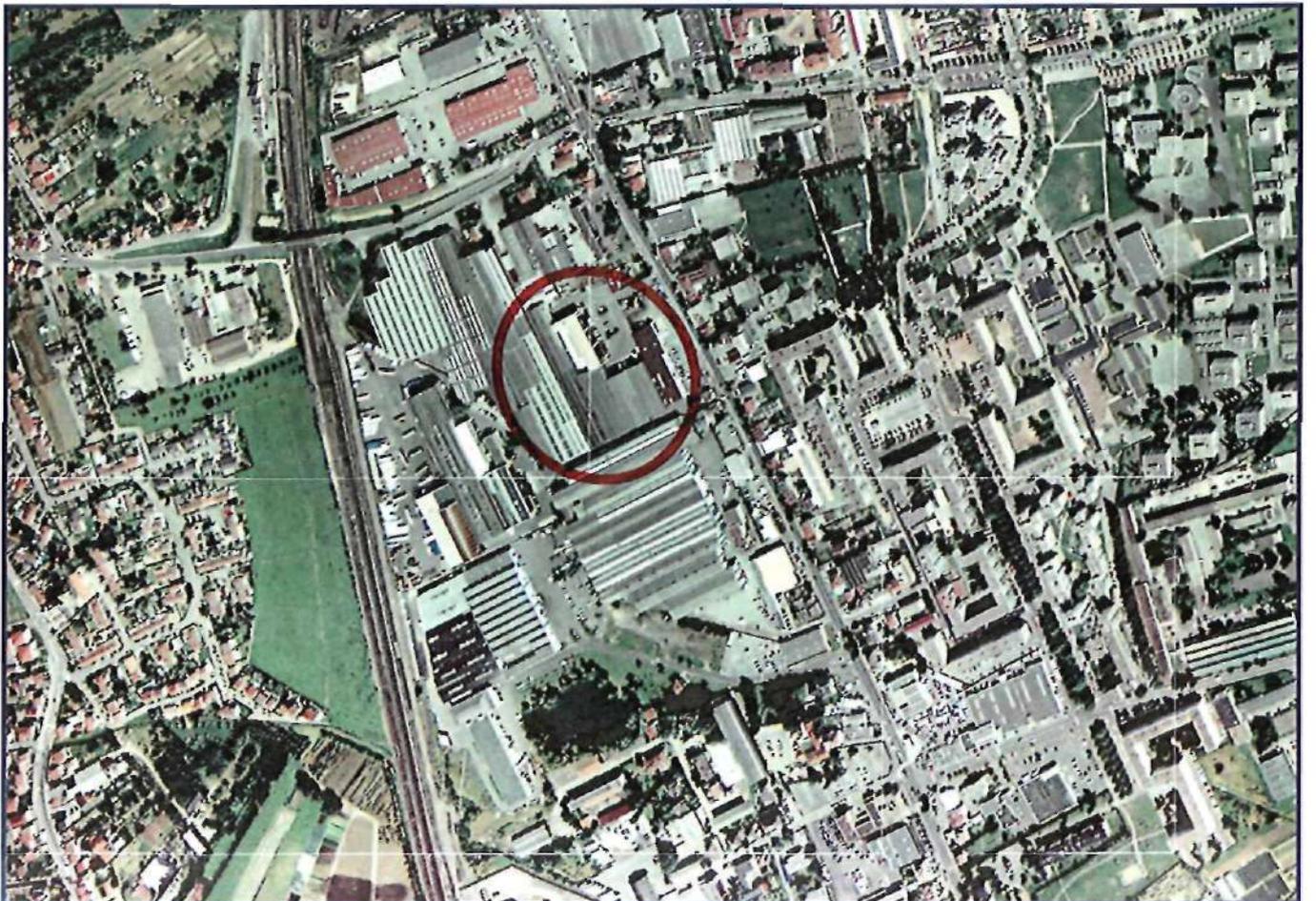
N° OP.	INTITULE	ANNEE 2002			CUMUL AU 31.12.2002	
		Surface (ha)	Montant des actes	Montant consommé	Surface (ha)	Montant consommé
I OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES - AIRE FISCALISEE (décret 1987)						
01	P.I. ENNERY	0,00	0	3 529	687,88	3 414 568
02	C.R. SEMECOURT	0,00	0	570	333,70	5 545 738
03	P.I. TOUL	0,00	0	0	543,87	2 444 945
04	C.R. GONDREVILLE	0,00	0	522	329,68	2 734 624
05	VILLE DE NANCY	0,24	411 613	610 873	17,74	20 708 781
06	AGGLOMERATION DE NANCY	2,17	641 349	782 676	478,41	34 030 895
07	VILLE DE METZ	0,98	900 950	1 067 194	409,12	30 356 210
08	AGGLOMERATION DE METZ	4,31	3 310 592	3 415 595	354,68	17 206 331
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	4,19	677 248	718 215	389,75	14 730 246
10	VALLEE DE L'ORNE	0,01	15 300	29 468	79,58	3 812 816
11	VALLEE DE LA FENSCH	0,00	0	4 433	190,99	4 429 782
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	0,00	0	446	209,10	3 635 200
13	SECTEUR DE PONT-A-MOUSSON	0,08	134 559	146 771	139,48	5 718 597
14	SECTEUR DE JARNY	0,39	193 847	223 090	247,89	2 506 316
15	SECTEUR DE POMPEY	8,45	4 260 003	4 330 909	178,15	10 132 340
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	0,00	0	905	53,93	2 507 785
17	SECTEUR DE TOUL	0,00	0	281	137,46	2 617 331
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	0,48	123 929	132 431	123,70	2 534 122
19	SECTEUR DE NEUVES-MAISONS	0,03	2 485	7 955	41,13	1 463 912
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	1,87	193 005	219 544	40,05	976 642
21	SECTEUR AEROPORT - GARE T.G.V.	0,00	0	781	29,68	297 812
85	PATRIMOINE INDUSTRIEL	0,00	0	1 685	5,86	275 680
86	PATRIMOINE MILITAIRE	0,00	0	0	0,00	0
87	GRANDS ENSEMBLES	0,00	0	0	0,00	0
88	ENSEIGNEMENT - FORMATION	0,77	6 250 410	6 293 227	2,98	7 504 193
89	PATRIMOINE S.N.C.F.	11,29	51 833	53 061	119,41	2 215 398
90	COMMUNES RURALES	14,75	227 805	240 862	328,06	9 102 986
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	6,98	4 350 011	5 012 904	130,33	27 018 684
92	OPERATIONS CENTRE-VILLE	0,62	30 056	71 597	23,70	14 621 320
93	OPERATIONS AVEC EMPRUNTS AFFECTES	0,00	0	0	7,04	5 811 367
94	ENSEMBLES BOISES	0,00	0	2 068	240,14	765 599
95	ESPACES VERTS (Indivisions 30/70)	0,00	0	41	195,81	6 540 388
96	LOGEMENT SOCIAL	0,28	763 000	768 525	0,28	768 525
98	DIVERSES PREEMPTIONS	0,00	0	0	0,48	236 587
99	AUTRES INTERVENTIONS FONCIERES	0,00	0	0	0,00	41 506
Sous-total 1		57,87	22 537 994	24 140 157	6 070,05	246 707 225
I OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES - AIRE FISCALISEE (décret 2001)						
101	SECTEUR DE FORBACH	0,00	0	0	1,86	2 030 254
102	SECTEUR DE MORHANGE	0,00	0	0	10,63	216 986
104	LE SUD LUNEVILLOIS	0,00	0	0	5,09	162 501
105	SECTEUR DE SAINT-DIE	0,00	0	8 923	106,32	2 023 204
106	SECTEUR D'EPINAL/CHARMES	16,78	315 594	324 142	18,11	1 172 074
107	SECTEUR DE NEUFCHATEAU/VITTEL	0,03	132 631	136 645	28,45	1 016 390
110	LE SAINTOIS	0,00	0	0	0,00	0
112	SECTEUR DE FREYMING-MERLEBACH	0,00	0	2 386	0,00	2 386
Sous-total 2		16,81	448 225	472 097	170,46	6 623 795
TOTAL I		74,68	22 986 219	24 612 254	6 240,51	253 331 020
II OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES - AIRE NON FISCALISEE						
190	LE SAULNOIS	0,00	0	0	0,00	0
191	SECTEUR DE VERDUN	0,00	0	0	27,90	997 250
192	SECTEUR DE BAR-LE-DUC/COMMERCY	0,00	0	0	0,00	0
199	AUTRES INTERVENTIONS FONCIERES	0,00	0	0	0,00	0
TOTAL II		0,00	0	0	27,90	997 250
TOTAL GENERAL		74,68	22 986 219	24 612 254	6 268,41	254 328 270

Montant en euros.

Champigneulles, IRET



Woippy



Enfin à ces actions directes de portage foncier, il y a lieu d'ajouter une somme de 469 919 € qui représente les versements de l'EPF à des actions suivies par ailleurs en prestation de services : opération de sécurisation du site mise en place au titre de l'Indivision Solvay (68 602 €), Traitement des Espaces Dégradés 4^{ème} CPER et programme après-mines (401317€).

Modes d'intervention

La démarche amiable après négociations avec les propriétaires, est la voie privilégiée par l'EPF, autant que possible, pour les actions de maîtrise foncière qui s'effectuent également par voie de préemption ou d'expropriation selon les procédures utiles.

- C'est ainsi que l'EPF continue à gérer les ZAD ayant institué un droit de préemption à son profit. Fin 2002, ces périmètres couvrent une superficie de 1 442,95 ha. Il s'agit de :

- sur le territoire de Metz : « Metz nord », « Metz sud », « Metz-devant-les-Ponts » pour 362 ha,

- dans la vallée de l'Orne : « la Chamotte » à Mondelange pour 10 ha,

- sur le secteur de Maizières-lès-Metz : « Etangs de Saint-Rémy » à Maizières, Woippy, La Maxe, Argancy pour 520 ha,

- dans le cadre du quatrième Programme d'Action Foncière de l'agglomération nancéenne : « Plaines rive droite à l'est de Nancy » sur les territoires de Pulnoy, Saulxures-lès-Nancy, Essey-lès-Nancy et « Vallée de la Meurthe » sur les communes de Art-sur-Meurthe, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy pour 550,95 ha.

Au titre de ces actions, huit dossiers de préemption ont été instruits dans l'année, donnant lieu à l'acquisition de 5 ha 39 a 55 ca pour 3 037 172 €.

L'EPF procède, par ailleurs, à l'acquisition d'immeubles dans le cadre du Droit de Préemption Urbain qui lui est délégué par des collectivités, ponctuellement pour accompagner des opérations foncières.

- La mise en œuvre d'une Déclaration d'Utilité Publique constitue parfois le mode d'action permettant de mener à bien une opération foncière avec de multiples propriétaires ou en cas de refus de vente à l'amiable.

Deux projets ont ainsi été déclarés d'utilité publique au profit de l'EPF, en 2002 :

- l'acquisition d'un terrain nécessaire à la réalisation d'une voie de desserte dans le cadre d'une opération d'habitat dite « Ilot Heymann » à Jarville-la-Malgrange,

- la réalisation de la ZAC dite « Port-aux-Planches » à Nancy.

Quelques procédures d'expropriation ont en outre été engagées ou poursuivies. Il s'agit du lancement d'une nouvelle enquête parcellaire dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Haldat à Chavigny, de la prise d'arrêtés de cessibilité à Chavigny (dossier précité), Nancy (ZAC Stanislas Meurthe), Malzéville (aménagement de voiries), du prononcé d'une ordonnance d'expropriation à Essey-lès-Nancy, (ZAC St Pie X), du rendu de jugements de fixation d'indemnités concernant des opérations à Essey-lès-Nancy (ZAC du Tronc qui fume et St Pie X) et Moulins-lès-Metz (zone de loisirs).

II - RESULTATS DES CESSIONS FONCIERES

Le bilan des cessions de terrains pour 2002 est détaillé par secteur opérationnel dans le tableau de la page suivante. Les ventes enregistrées, au cours de l'année, dans le périmètre fiscalisé portent sur une superficie de 60 ha 32 a 25 ca pour un montant mentionné dans les actes de 18 233 316 €. Ces chiffres, supérieurs aux prévisions budgétaires établies à 12 272 000 €, sont en augmentation par rapport aux résultats des exercices précédents. Les ventes de terrains intervenues depuis l'origine représentent donc une superficie de 4 131,82 ha, correspondant à une rotation du patrimoine de 66%.

Les transactions 2002 ont donné lieu à l'établissement de 46 actes. Les ventes les plus significatives concernent :

- deux dossiers d'intervention, cités ci-avant, sur Nancy : les anciennes emprises ferroviaires St Georges à la SOLOREM, 3 ha 49 a 45 ca pour 2 151 835 € et les Grands Bureaux de St Gobain PAM à la Communauté Urbaine du Grand Nancy, 77 a 06 ca pour 6 335 500 €,

- à la ville de Metz, le complexe Gaumont de la place Saint-Jacques, 7 a 39 ca pour 3 040 857 €

On peut également citer quelques autres cessions parmi les plus importantes en montant ou en superficie :

- au titre de l'aménagement de zones d'habitation ou d'activités mixtes : 6 ha 26 a 10 ca pour 40 341 € à Fèves, 6 ha 32 a 04 ca pour 288 850 € à Ludres, 17 ha 20 a 98 ca pour 1 050 000 € à Houdemont et Fléville-devant-Nancy, 3 ha 04 a 91 ca pour 134 917 € à Laneuveville-devant-Nancy, 9 a 68 ca pour 719 766 € à Montigny-lès-Metz, 13 ha 33 a 67 ca pour 813 952 € à Essey-lès-Nancy,

- sur le pôle industriel d'Ennery : 3 ha 41 a pour 131 768 €,

- requalification de bâtiments sur la zone des Abanis à Gorcy - 3 ha 24 a 98 ca pour 284 961 €, à Sainte-Ruffine - un ensemble immobilier de 27 a 75 ca pour 600 077 €,

- dans le cadre de la ZAC districale à Marly : 1 ha 17 a 58 ca pour 86 224 €,

- sur le territoire de Metz : pour la restructuration de l'îlot Turmel - 13 a 24 ca pour 610 524 €, à Borny - 5 ha 10 a 16 ca pour 239 012 €,

- réhabilitation d'immeubles en centre ville à Nancy- 16 a 29 ca pour 622 171 €, d'un ancien site industriel à Fraize - 4 ha 47 a 66 ca pour 322 788 €

CESSIONS FONCIERES

N° OP.	INTITULE	ANNEE 2002		CUMUL AU 31.12.2002	
		Surface (ha)	Montant des actes	Surface (ha)	Montant des actes
I OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES - AIRE FISCALISEE (décret 1987)					
01	P.I. ENNERY	3,41	131 768	460,50	3 124 689
02	C.R. SEMECOURT	6,26	40 341	106,49	4 060 121
03	P.I. TOUL	0,00	0	346,61	2 166 048
04	C.R. GONDREVILLE	1,26	32 561	292,07	3 158 503
05	VILLE DE NANCY	0,14	589 845	12,98	15 938 146
06	AGGLOMERATION DE NANCY	13,66	751 496	378,89	27 745 368
07	VILLE DE METZ	5,37	3 895 739	271,79	25 846 060
08	AGGLOMERATION DE METZ	2,89	1 873 362	249,65	13 243 610
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	0,25	86 636	218,54	12 589 808
10	VALLEE DE L'ORNE	0,01	137 357	66,94	3 354 097
11	VALLEE DE LA FENSCH	0,90	14 896	128,23	3 707 045
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	0,35	7 295	56,52	2 291 084
13	SECTEUR DE PONT-A-MOUSSON	0,00	0	126,23	5 337 624
14	SECTEUR DE JARNY	0,00	0	148,39	684 695
15	SECTEUR DE POMPEY	0,20	2 000	139,18	5 638 826
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	0,00	0	17,64	1 850 520
17	SECTEUR DE TOUL	0,00	0	79,02	2 297 978
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	0,00	0	78,44	2 047 515
19	SECTEUR DE NEUVES-MAISONS	0,00	0	35,99	1 249 346
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	3,25	284 961	27,48	710 019
21	SECTEUR AEROPORT - GARE T.G.V.	0,00	0	0,00	0
85	PATRIMOINE INDUSTRIEL	0,00	0	1,14	125 956
86	PATRIMOINE MILITAIRE	0,00	0	0,00	0
87	GRANDS ENSEMBLES	0,00	0	0,00	0
88	ENSEIGNEMENT - FORMATION	0,77	6 335 500	2,98	7 582 533
89	PATRIMOINE S.N.C.F.	0,00	0	107,12	2 267 598
90	COMMUNES RURALES	0,00	0	297,84	8 081 026
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	16,97	3 104 600	47,84	15 101 439
92	OPERATIONS CENTRE-VILLE	0,16	622 171	11,17	13 938 497
93	OPERATIONS AVEC EMPRUNTS AFFECTES	0,00	0	7,04	6 197 491
94	ENSEMBLES BOISES	0,00	0	143,40	682 673
95	ESPACES VERTS (Indivisions 30/70)	0,00	0	142,86	4 710 386
96	LOGEMENT SOCIAL	0,00	0	0,00	0
98	DIVERSES PREEMPTIONS	0,00	0	0,48	243 796
99	AUTRES INTERVENTIONS FONCIERES	0,00	0	0,00	0
Sous-total 1		55,85	17 910 528	4 003,47	195 972 497
I OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES - AIRE FISCALISEE (décret 2001)					
101	SECTEUR DE FORBACH	0,00	0	1,83	2 029 658
102	SECTEUR DE MORHANGE	0,00	0	10,63	141 268
104	LE SUD LUNEVILLOIS	0,00	0	3,97	123 173
105	SECTEUR DE SAINT-DIE	4,48	322 788	83,73	1 429 326
106	SECTEUR D'EPINAL/CHARMES	0,00	0	0,55	233 141
107	SECTEUR DE NEUFCHATEAU/VITTEL	0,00	0	27,63	740 287
110	LE SAINTOIS	0,00	0	0,00	0
112	SECTEUR DE FREYMING-MERLEBACH	0,00	0	0,00	0
Sous-total 2		4,48	322 788	128,35	4 696 854
TOTAL I		60,33	18 233 316	4 131,82	200 669 351
II OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES - AIRE NON FISCALISEE					
190	LE SAULNOIS	0,00	0	0,00	0
191	SECTEUR DE VERDUN	0,00	0	27,90	797 323
192	SECTEUR DE BAR-LE-DUC/COMMERCY	0,00	0	0,00	0
199	AUTRES INTERVENTIONS FONCIERES	0,00	0	0,00	0
TOTAL II		0,00	0	27,90	797 323
TOTAL GENERAL		60,33	18 233 316	4 159,72	201 466 674

Montant en euros.

III - GESTION PATRIMONIALE

Etat du patrimoine

Les superficies acquises dans l'année (74,68 ha) étant supérieures aux surfaces cédées (60,33 ha), le stock foncier détenu par l'EPF a légèrement évolué. Au 31 décembre 2002, ce dernier est ainsi propriétaire dans son aire de pleine compétence, compte tenu des territoires nouvellement fiscalisés, d'un patrimoine représentant 2 108,69 ha, soit 44,13 ha de plus par rapport à 2001.

Résultats de la gestion patrimoniale

Ces biens acquis de nature diverse sont gérés, dans la mesure du possible, par l'EPF dans l'attente de leur cession aux collectivités locales et de leur affectation définitive.

- Les terrains à vocation agricole continuent à faire l'objet de conventions d'occupation précaire avec des agriculteurs, les affectations étant modulées chaque année en fonction des actions d'aménagement programmées par la collectivité publique ou les aménageurs.

En 2002, les superficies attribuées qui s'établissent à 607 ha environ au profit de 75 exploitants, ont sensiblement baissé, essentiellement sur les secteurs de Semécourt et Thionville. Les redevances encaissées pour la gestion des terres agricoles, en diminution donc par rapport à 2001, se situent à hauteur de 31 839 €. (cf. tableau ci-après).

- Le patrimoine non rural comprend essentiellement des propriétés urbaines (immeubles à usage d'habitation, locaux commerciaux, garages) situées à Nancy, Metz, Thionville, Pompey, Neuves-Maisons, Briey, Champigneulle, Sexey-les-Bois, dans l'agglomération nancéenne (Maxéville, Malzéville, Jarville). Les recettes tirées de la location de ces biens, au nombre de 23, généralement aux occupants en place, soit 32, se montent à 79 868 €. Elles sont en baisse également.

Les autres recettes perçues, à ce titre, pour un montant de 36 627 €, englobent :

- des locations d'étangs à des sociétés sportives, associations de pêche, comités d'établissement, situés à Maizières-lès-Metz, Montigny-lès-Metz, Woippy pour 15 764€, de parcelles à usage de jardins mises à disposition de particuliers dans l'agglomération nancéenne, à Metz, Marange-Silvange, Yutz pour 670 €, d'emplacements publicitaires à cinq sociétés en milieu urbain (Nancy, Metz, Thionville, Woippy, Essey-lès-Nancy, Fameck) pour 15 990 €,

- des redevances pour droits de chasse à Metz, Semécourt, Fameck, Thionville, Maizières-lès-Metz, soit 2 625 €,

- des indemnités pour 1 578 €, concernant une servitude UEM sur des terrains EPF à Ennery.

- S'ajoutent à ces ressources, pour un total de 19 911 €, des remboursements de charges et d'impôts locaux par les occupants d'immeubles et les attributaires de terrains.

PRODUITS DE GESTION PATRIMONIALE

N°OP.	INTITULE	LOCATIONS DIVERSES		AUTRES PRODUITS	
		Patrimoine agricole	Patrimoine non agricole	Récupération charges	Récupération impôts
01	P.I. ENNERY	6 546	1 578	0	1 879
02	C.R. SEMECOURT	7 382	2 065	0	2 376
03	P.I. TOUL	8 364	0	0	472
04	C.R. GONDREVILLE	343	0	0	17
05	VILLE DE NANCY	0	2 396	1 254	0
06	AGGLOMERATION DE NANCY	769	20 893	2 395	93
07	VILLE DE METZ	349	20 624	1 934	83
08	AGGLOMERATION DE METZ	1 956	2 806	80	430
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	0	2 276	274	305
10	VALLEE DE L'ORNE	153	5 064	0	11
11	VALLEE DE LA FENSCH	0	1 200	0	0
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	0	13 515	0	0
13	SECTEUR DE PONT-A-MOUSSON	0	0	0	0
14	SECTEUR DE JARNY	147	0	0	11
15	SECTEUR DE POMPEY	0	9 793	1 000	0
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	758	0	0	77
17	SECTEUR DE TOUL	2 558	0	0	104
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	961	0	0	95
19	SECTEUR DE NEUVES-MAISONS	0	0	0	0
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	375	0	0	28
89	PATRIMOINE S.N.C.F.	0	0	0	0
90	COMMUNES RURALES	0	1 525	75	0
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	1 178	27 016	5 964	48
92	OPERATIONS CENTRE VILLE	0	5 744	905	0
TOTAL		31 839	116 495	13 882	6 029

Montant en euros.

Gestion patrimoniale pour le compte de l'Etat

En outre, l'EPF reste gestionnaire des biens acquis pour le compte de l'Etat au titre de réserves foncières sur les secteurs de Semécourt, Toul et Gondreville. Les résultats 2002 de la gestion de ce patrimoine agricole sont présentés dans le tableau ci-après.

SECTEURS	SURFACE LOUEE (ha)	ATTRIBUTAIRES	REDEVANCES (euros)	RECUPERATION IMPOTS (euros)
SEMECOURT	121,68	20	6 197	863
TOUL	94,27	8	4 822	254
GONDREVILLE	40,06	5	2 049	53
TOTAL	256,01	33	13 068	1 170

CHAPITRE II -ACTIONS EN PRESTATIONS DE SERVICES

Les actions en prestations regroupent les opérations menées pour le compte de tiers, principalement l'Etat et les collectivités locales, s'exerçant sur le territoire régional et se déroulant dans un cadre contractuel adapté. Elles sont présentées en quatre grands types d'intervention.

I - OPERATIONS FONCIERES

1) Aménagement de la Meurthe

La procédure de cession des terrains au titre de l'opération d'aménagement des berges de la Meurthe entre Frouard et Dombasle est en cours au profit des communes riveraines, de la Communauté Urbaine du Grand Nancy ou de Voies Navigables de France.

Quelques dépenses de travaux se rapportant à un contentieux en cours avec un propriétaire riverain à Saint-Nicolas-de-Port et à des actes de gestion patrimoniale ont été comptabilisées dans l'année pour 28 556 €.

2) Réserves foncières Vosges

La mission de prestataire de l'Etat au titre des réserves foncières dans le département des Vosges est achevée. Seule la rémunération de l'EPF a été régularisée en cours d'année pour 32 501 €.

3) Réserve foncière du bassin nord lorrain

Des dépenses d'études complémentaires nécessaires aux opérations de maîtrise foncière de la mégazone régionale d'activités de Beuvillers - Serrouville confiées à l'EPF par le Syndicat mixte des zones industrielles en Meurthe-et-Moselle, ont été réglées pour 34 115 €.

II - OPERATIONS DE RECONVERSION

1) Traitement des espaces dégradés (3^{ème} CPER)

La clôture du programme de traitement des espaces dégradés relevant du troisième Contrat de Plan Etat/Région est intervenue à la fin de l'année 2002. L'achèvement des dernières opérations prises en compte à ce titre se fera, en 2003, dans une ligne spéciale du fonds d'intervention.

L'activité de l'année 2002 a été consacrée à la poursuite des opérations de traitement de friches industrielles, urbaines et de cités, validées par le CRAT, pour un coût global de 5 246 198€. Ces interventions sont détaillées dans les tableaux suivants par compte budgétaire.

Au titre des friches, les principales actions réalisées concernent :

- des travaux de traitement sur les sites de Saulnes, Gorcy, Thil, Russange, Senelle, Homécourt (crassier), Neuves-Maisons, Saint-Dié (Duceux), Charmes, Moyenmoutier, Forbach (carreau Marienau), Senones (Dim), Freymin-Merlebach (Vouters),

- la poursuite de l'étude des vallées du Merle et de la Rosselle qui a mis en évidence l'intérêt d'engager une opération de revalorisation paysagère et de reconquête des rivières (cf. annexe 1),

- le lancement d'une opération structurante pour l'ensemble de la vallée de l'Orne, l'aménagement des berges consistant en la réalisation d'un itinéraire de promenade le long de la rivière, assorti d'actions d'accompagnement - renforcement des berges, aménagement paysager, création de nouvelles passerelles... (cf. annexe 2),

- l'acquisition de nouveaux sites : le carreau Marienau à Forbach sur les HBL (3 ha 15 a 77 ca pour 54 882 €), les terrains d'assiette du passage de la Marne à Rombas auprès de Sollac Lorraine (7 ha 24 a 22 ca pour 44 163 €), un ensemble foncier sur Bail Industrie de 51 ha 39 a 63 ca pour 172 000 € sur les territoires de Clouange, Moyeuve-Grande, Rombas et Rosselange,

- et le prolongement de l'exposition itinérante « Une mémoire, un avenir ».

En outre, la régularisation de trois cessions a eu lieu sur des sites à Saint-Dié - 2 a 40 ca à l'euro symbolique au profit du CIRTES, Russange - 13 a 05 ca pour 3 049 € à un particulier, Maizières-lès-Metz - 37 ha 18 a 42 ca pour 853 714 € à la commune.

Les actions de requalification urbaine conduites dans le cadre du contrat métropolitain portent essentiellement sur des sites de l'agglomération nancéienne (CGFTE, quartier Port-aux-Planches, SCI des cinq piquets, Abattoirs).

Quant aux interventions sur les cités, elles visent des travaux d'aménagement dans les cités touchées par les affaissements miniers sur Auboué et Moutiers.

TRAITEMENT DES ESPACES DEGRADEES (3ème CPER)

FRICHES METROPOLE LORRAINE	ANNEE 2002					CUMUL AU 31.12.2002
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
BELLEVILLE (Europipe)	0	0	0	0	0	29 895
LA PAIX (Centrale)	0	0	0	0	0	664 742
LA PAIX (ZAC)	41 374	0	0	0	41 374	79 460
RONCOURT (Mine)	0	0	0	0	0	381 576
MANCIEULLES (Mine)	474	0	0	0	474	135 981
LA MOULAINE/CHIERS (Vallée)	0	0	0	0	0	54 500
HUSSIGNY	0	0	0	0	0	31 610
GIRAUMONT (Mine)	0	0	0	0	0	72 435
BRIEY-JOEUF-MOYEUVRE	0	0	0	0	0	1 269 657
MOYEUVRE GRANDE (Ateliers)	0	0	0	0	0	296 259
MOYEUVRE GRANDE (Stock à minéral)	0	0	5 725	0	5 725	354 354
MOYEUVRE GRANDE (Bureau mine Orne)	21 664	0	0	0	21 664	91 909
MOYEUVRE GRANDE (Aménag. du Conroy)	0	0	0	0	0	20 903
MOYEUVRE GRANDE (Site Samo)	19 760	0	22 995	0	42 755	143 145
MOYEUVRE PETITE (Carreau Pérolin)	0	0	0	0	0	1 125
UCKANGE	30 378	0	0	0	30 378	111 524
DOMBASLE-SUR-MEURTHE (UCL)	0	0	0	0	0	269 067
HERSERANGE (Tresson)	0	0	0	0	0	160 710
HERSERANGE (Senelle Croix Chaudron)	0	0	62	0	62	641 220
HERSERANGE (Senelle Site Usine)	0	0	0	0	0	533 307
HERSERANGE (Senelle Grands Bureaux)	0	0	33 031	0	33 031	93 336
HAUCOURT MOULAINE (Mine)	0	0	0	0	0	29 983
ORNE AVAL (Vallée)	0	0	0	0	0	32 149
ORNE AMONT (Vallée)	0	0	0	0	0	40 343
SAULNES (Zone Industrielle)	0	0	101 218	0	101 218	813 968
LONGWY-MEXY (Senelle)	0	0	62 963	0	62 963	1 487 349
THONVILLE-UCKANGE	0	0	0	0	0	66 104
THONVILLE (Rive droite, Abattoirs)	0	0	0	0	0	162 332
THONVILLE (Cormontaigne)	0	0	0	0	0	281 702
HOMECOURT (Crassier)	12 558	0	52 624	0	65 182	853 612
HOMECOURT (Usine)	0	0	0	0	0	2 842
HOMECOURT (Liaison A4)	0	0	9 091	0	9 091	40 545
MICHEVILLE	0	0	0	0	0	124 523
MICHEVILLE (Gestion)	0	0	0	0	0	1 818
MAIRY-MAINVILLE (Mine)	0	0	0	0	0	49 946
ROMBAS (Concasseur à minéral)	0	0	0	0	0	96 898
ROMBAS (Quartier gare)	0	0	0	0	0	31 600
ROMBAS (Passerelle)	0	0	0	0	0	118 771
ROMBAS (Passage de la Marne)	9 555	537	0	0	10 092	37 845
ROMBAS-AMNEVILLE (Solfac)	30 515	0	0	0	30 515	105 257
ROMBAS-AMNEVILLE (Crassier)	26 118	0	0	0	26 118	27 159

FRICHES METROPOLE LORRAINE	ANNEE 2002					CUMUL AU 31.12.2002
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
REHON (La Providence)	0	0	31 162	0	31 162	273 031
REHON (Rives de Chiers)	0	0	8 082	0	8 082	222 454
REHON (La Providence et neuf fontaines)	0	0	14 418	0	14 418	1 272 108
REHON (La Providence - Crassier)	0	0	0	0	0	61 457
TUCQUEGNIEUX (Mine du nord-est)	0	0	0	0	0	342 627
AUBOUE (Délaisés sidérurgie)	0	0	1 186	0	1 186	3 219 258
SAINT-REMY (Etangs)	0	0	0	0	0	77 041
HAGONDANGE	0	0	0	0	0	80 784
HAGONDANGE (Saclor)	0	0	327	0	327	84 206
TRESSANGE (Mine de Bure)	0	0	0	0	0	15 656
TRESSANGE (Carreau Ferdinand)	10 457	0	0	0	10 457	20 288
HAYANGE (Platinerie)	0	0	0	0	0	48 221
YUTZ (Brasserie)	0	0	0	0	0	287 819
YUTZ (Rue de Polfers)	0	0	0	0	0	13 740
ARS-SUR-MOSELLE (Forges et boulonneries)	9 837	0	0	0	9 837	76 180
GORCY (Les Abanés)	0	0	121 719	0	121 719	978 709
ROSSELANGE (Jamaillies)	0	0	0	0	0	55 807
NEUVES MAISONS (Val de Fer)	74	0	62 947	0	63 021	191 219
MAIZIERES-LES-METZ (Saclor)	0	0	0	0	0	11 617
POMPEY (Usine)	0	0	14 823	0	14 823	3 282 011
POMPEY (Jullien)	0	0	0	0	0	5 835
POMPEY (Colomat)	0	0	2 020	0	2 020	32 338
CUSTINES (Sotecnor)	0	0	0	0	0	97 509
CHIERS (Rives)	0	0	0	0	0	98 890
NANCY (Daum)	0	0	0	0	0	838 195
JARVILLE (Heymann)	0	0	0	0	0	62 005
MONDELANGE (Briqueterie)	0	0	0	0	0	706 989
VILLERUPT (SLV)	0	0	0	0	0	17 374
FONTOY (Wagonneria)	0	0	0	0	0	55 655
MOUTIERS (Lotissement)	0	0	0	0	0	87 080
RUSSANGE	0	0	79 239	0	79 239	97 992
THIL (Bains douches)	0	0	350 355	0	350 355	674 168
THIL (Aubrives)	0	0	0	0	0	27 061
SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Fina)	0	0	0	0	0	23 564
LIVERDUN (Materna)	0	0	0	0	0	34 036
SOMMERVILLER	0	0	0	0	0	8 801
Berges de l'Orne	1 890	216 163	15 789	0	233 841	343 492
AUDUN-LE-TICHE (ZAC de l'Alzette)	21 381	0	0	0	21 381	49 715
CRUSNES (Carreau de mine)	0	0	0	0	0	48 472
SAINTE-MARIE-AUX-CHENES (Mine Ida)	0	0	18 034	0	18 034	40 020
Bassin de l'Alzette	0	0	0	0	0	1 905
Action de communication	0	0	0	0	0	154 857
Etude générale	95 394	0	0	0	95 394	127 289
Frais divers	0	0	0	90 059	90 059	1 188 188
TOTAL	331 430	216 700	1 007 810	90 059	1 645 999	25 277 104

Montant en euros.

TRAITEMENT DES ESPACES DEGRADEES (3ème CPER)

FRICHES HORS METROPOLE LORRAINE	ANNEE 2002					CUMUL AU 31.12.2002
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
BLAMONT (Laiterie St Hubert)	0	0	0	0	0	99 313
MAGNIERES (Laiterie St Hubert)	0	0	0	0	0	338 638
FAULQUEMONT (Mine)	0	0	2 539	0	2 539	272 422
NIDERVILLER	0	0	26 453	0	26 453	280 799
MORHANGE (Quartier Cisse)	0	0	0	0	0	258 324
FORBACH (Site de Marlenau)	0	57 054	143 424	0	200 478	253 698
FORBACH NORD	0	0	716	0	716	810 396
FOLSCHVILLER (Mine)	0	0	2 525	0	2 525	445 268
FREYMING/L'HOPITAL (Vallée du merle)	0	0	0	0	0	87 923
FREYMING/MERLEBACH (Carreau Ste Fontaine)	15 243	0	0	0	15 243	40 882
FREYMING/MERLEBACH (Puits Vouters)	0	1 603	195 963	0	197 566	497 054
FREYMING/MERLEBACH (Reumaux)	0	0	0	0	0	1 540
PETITE-ROSSELLE (Saint-Charles)	0	0	0	0	0	828 978
PETITE-ROSSELLE (Wendel)	0	0	0	0	0	69 168
LA ROSSELLE (Vallée)	0	0	0	0	0	24 072
LA ROSSELLE ET MERLE (Vallées)	57 182	0	0	0	57 182	57 182
ROUHLING-SARREGUEMINES	0	0	0	0	0	434 347
SARREGUEMINES (Z.I. Neunkirch)	0	0	0	0	0	502 318
SARREGUEMINES (Moulin Blies)	0	0	319	0	319	717 845
SARREGUEMINES (Moulin Bloch)	0	0	0	0	0	31 734
SARREGUEMINES (Ferme de la Cité)	0	0	0	0	0	16 784
SARREGUEMINES (Fonderie Sesa)	0	0	0	0	0	32 096
SCHOENECK (Crassier)	0	0	0	0	0	2 332
MEISENTHAL (Bâtiment halle verrière)	0	0	0	0	0	7 037
MEISENTHAL (Dalle halle verrière)	0	0	0	0	0	42 758
MORSBACH (Plateforme HBL)	32 179	0	0	0	32 179	48 712
VATIMONT (Laiterie Bongrain)	0	0	0	0	0	194 056
NITTING-ABRESCHVILLER (Scierie Gasser)	0	0	0	0	0	24 209
EST MOSELLAN (Délaissés ferroviaires HBL)	0	0	0	0	0	1 064
EST MOSELLAN (Préfiguration transfrontalière)	22 956	0	0	0	22 956	24 368
ST LOUIS-LES-BITCHE (Cristalleries)	0	0	0	0	0	31 688
BENING-BETTING (Plateforme HBL)	0	0	0	0	0	1 445
AGGLOMERATION MESSINE (Analyse territoriale)	0	0	0	0	0	6 098
SAARBRUCKEN (BD Topo)	0	0	0	0	0	1 930
PLOMBIERES-LES-BAINS (De Pruines)	0	0	2 080	0	2 080	1 532 294
GOLBEY (Fonderie la Jeanne d'Arc)	0	0	0	0	0	157 119
GOLBEY (DMC La Gosse)	0	0	0	0	0	817 021
GOLBEY (La Gosse II)	0	0	19 329	0	19 329	104 680
EPINAL (Abattoirs - Filature)	0	0	0	0	0	228 949
EPINAL (Abattoirs - Frange et berge)	0	0	3 862	0	3 862	165 944
THAON-LES-VOSGES (B.T.T.)	0	0	0	0	0	25 020
XERTIGNY (Brasseries)	0	0	0	0	0	143 170
CHARMES (Brasseries KB)	0	0	78 575	0	78 575	407 934
FONTENOY LE CHÂTEAU	0	0	0	0	0	113 478
PORTIEUX (Verrerie)	0	0	0	0	0	307 376
RAMBERVILLERS (Quartier Richard)	0	0	0	0	0	1 269

FRICHES HORS METROPOLE LORRAINE	ANNEE 2002					CUMUL AU 31.12.2002
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
HARSAULT (Usine Peaudouce)	0	0	0	0	0	187
CORCIEUX (Scierie Baradel)	0	0	0	0	0	79 367
HAUTE MEURTHE (Vallée)	0	0	0	0	0	44 982
SAINT-DIE (Imprimerie Cuny)	0	0	0	0	0	52 176
SAINT-DIE (Site Duceux)	0	0	280 246	0	280 246	288 504
SAINT-DIE (Ecole des mines)	0	0	0	0	0	3 138 565
SAINT-DIE (Vestra)	0	0	1 219	0	1 219	601 861
PLAINFAING (La Croix des Zelles)	0	0	0	0	0	206 493
PLAINFAING (Les Gravières)	0	0	0	0	0	358 829
SENONES (Château de Salm)	0	0	0	0	0	637 758
SENONES (Abbaye)	0	0	3 795	0	3 795	1 318 505
SENONES (Site DIM)	0	0	662 351	0	662 351	808 323
LE RABODEAU (Vallée)	0	0	0	0	0	34 399
RAON-L'ETAPE (Site Amos)	0	0	0	0	0	7 183
LA HOUSIERE (Vanémont)	0	0	0	0	0	8 934
MOYENMOUTIER (Abbaye)	0	0	0	0	0	29 771
MOYENMOUTIER (Voie ferrée)	0	0	0	0	0	76 841
MOYENMOUTIER (Chaufferie abbaye)	0	0	339 607	0	339 607	596 766
CELLES-SUR-PLAINE (Alpha Déco)	0	0	0	0	0	22 549
LE SAULCY (Yéramex)	0	0	0	0	0	145 292
SAINT-NABORD (DMC)	0	0	0	0	0	8 163
CORNIMONT (Usine RGP)	0	0	0	0	0	12 028
RUPT-SUR-MOSELLE (Wittmann)	0	0	0	0	0	94 138
RUPT-SUR-MOSELLE (Site Briot)	0	0	0	0	0	5 074
RUPT-SUR-MOSELLE (Les Meix)	0	0	0	0	0	29 958
LA BRESSE (Eurélectric II)	0	0	0	0	0	95 385
FRAIZE (Usine des Faulx)	0	0	0	0	0	493 332
GRANGES-SUR-VOLOGNE (Ansel Seitz)	0	0	0	0	0	3 420
ST MAURICE-SUR-MOSELLE (Usine Lévêque II)	0	0	0	0	0	7
NEUFCHATEAU (Ilot industriel)	0	0	1 508	0	1 508	249 935
NOMEXY (Boussac)	0	0	0	0	0	9 268
NOMEXY (Cernay-Perrin)	0	0	0	0	0	24 941
UXEGNEY (Rue des Forges)	0	0	0	0	0	10 623
BUSSANG (Rue du Théâtre du Peuple)	0	0	5 841	0	5 841	133 254
DOMFAING (Ancienne scierie)	0	0	0	0	0	877
LA VOLOGNE (Vallée)	5 340	0	0	0	5 340	39 381
SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT (Vogt)	9 328	0	0	0	9 328	12 051
VERDUN (La Citadelle)	0	0	0	0	0	77 417
HAUDAINVILLE (Anciennes carrières)	0	0	0	0	0	1 031 253
VAUCOULEURS (Site Devanlay)	0	0	0	0	0	459 884
BRIEULLES-SUR-MEUSE	0	0	0	0	0	301 583
COUSANCES-AUX-FORGES	0	0	0	0	0	29 056
THIERVILLE-SUR-MEUSE	0	0	0	0	0	42 142
STENAY (Ancien silo)	15 281	0	0	0	15 281	31 374
Frais divers	0	81 242	0	0	81 242	1 069 964
TOTAL	157 510	139 899	1 770 353	0	2 067 762	23 212 538

Montant en euros.

TRAITEMENT DES ESPACES DEGRADEES (3^{ème} CPER)

FRICHES URBAINES	ANNEE 2002				CUMUL AU 31.12.2002
	ETUDES	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
1 – Agglomération de Nancy					
Secteur Crosne	13 051	0	0	13 051	122 369
Site Brand	0	0	0	0	331 527
Secteur Meurthe Canal	0	0	0	0	111 781
Maison du Vin (Rue Victor)	0	25 281	0	25 281	325 853
Quai Florentin	0	0	0	0	86 624
RIMMA-Abattoirs (Secteur Austrasie)	0	562 184	0	562 184	1 396 426
Rue des Fabriques	0	18 098	0	18 098	553 553
Site UCKO	0	0	0	0	262 730
ZAC Portes de Jarville	0	0	0	0	59 179
Rue Mac Mahon	0	0	0	0	20 552
Station MOBIL	0	0	0	0	285 978
Site BRMC	0	1 299	0	1 299	250 671
Gare Saint-Georges	0	0	0	0	202 952
Site CGFTE	8 074	396 103	0	404 177	456 869
Port aux Planches	0	145 527	0	145 527	167 373
SCI des cinq piquets	0	234 716	0	234 716	243 801
Frais divers	0	0	64 303	64 303	234 120
TOTAL 1	21 125	1 383 208	64 303	1 468 636	5 112 358
2 – Agglomération de Metz					
Metz-Devant-les-Ponts - Etudes	0	0	0	0	21 655
" BP TOTAL	0	0	0	0	22 931
" Site de la Malterie	0	0	0	0	69 880
" Sites Sighi et Marchal	0	10 056	0	10 056	41 923
Sablon - Gare marchandises/Foire expo	0	0	0	0	1 511 017
" Site CTPM2	0	0	0	0	266 889
" Equipements sportifs	0	0	0	0	81 704
" Secours Populaire	0	0	0	0	137 266
" Station service	0	0	0	0	52 570
" Savi pneus	0	867	0	867	867
Frais divers	0	0	1 569	1 569	106 680
TOTAL 2	0	10 923	1 569	12 492	2 313 382

Montant en euros.

CITES	ANNEE 2002				CUMUL AU 31.12.2002
	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
1 – En métropole lorraine					
VILLERUPT (Cantebonne)	0	0	0	0	28 519
ANGEVILLERS (Les jardins)	0	0	0	0	304 898
AUBOUE (Le Tunnel)	0	0	0	0	85 258
THIONVILLE (Pont des Loges)	0	0	0	0	66
AUDUN-LE-TICHE (Terres Rouges)	0	0	0	0	28 196
ROMBAS (rue Poincaré)	0	0	0	0	30 762
UCKANGE (Italie)	0	0	0	0	18 202
MOYEUUVRE-GRANDE (Curel)	0	0	0	0	30 907
ROSSELANGE (Sainte-Odile)	0	0	0	0	13 579
AUDUN-LE-TICHE (Meuse, Moselle...)	0	0	0	0	9 179
HAYANGE (Sainte-Berthe)	0	0	0	0	24 870
KNUTANGE (Rimmel)	0	0	0	0	19 056
FONTOY (Haut Pont)	0	5 126	0	5 126	507 336
LANDRES-PIENNES	0	0	0	0	10 104
AUBOUE (Coinville, rue de Metz)	0	18 699	0	18 699	1 800 616
MOUTIERS (Cité Clémenceau)	0	25 050	0	25 050	39 333
Frais divers	0	0	2 434	2 434	142 188
TOTAL 1	0	48 875	2 434	51 309	3 093 071
2 – Hors métropole lorraine					
BRUYERES (Le Gal Logis)	0	0	0	0	10 619
CHARMES (HGP)	0	0	0	0	29 689
FREYMING-MERLEBACH (Cuvelette)	0	0	0	0	30 821
Frais divers	0	0	0	0	2 700
TOTAL 2	0	0	0	0	73 829

Montant en euros.

2) Traitement des espaces dégradés (4^{ème} CPER)

Fin 2000, l'Etat, la Région et l'EPF Lorraine se sont associés conventionnellement pour prolonger la politique régionale de traitement des espaces dégradés dans le cadre du quatrième contrat de plan. Des évolutions, principalement d'ordre financier, liées à l'application du décret modificatif de fin 2001 portant extension de compétence territoriale de l'EPF, ont été prises en compte dans le cadre d'un avenant intervenu le 14 novembre 2002.

Sur la période septennale du contrat de plan, les contributions de l'Etat et de la Région ont ainsi été portées à 34 605 926 € chacun, auxquelles s'ajoutent 4 573 470 € du FNADT pour les vallées textiles avec une action spécifique en faveur de la vallée du Rabodeau. Une enveloppe globale de 24 391 842 € représente la part de l'EPF sur ses fonds propres pour les actions localisées dans son aire de prélèvement fiscal.

Les financements mis en place depuis 2000, par les partenaires publics nationaux avec l'apport des crédits européens, s'établissent à 25 476 674 €.

ANNEES	ETAT	REGION	EPF Lorraine	FEDER	TOTAL
2000	430 286	430 286	190 728	665 276	1 716 576
2001	2 631 721	2 631 721	1 190 404	1 569 544	8 023 391
2002	5 308 931	5 308 931	2 368 510	2 750 336	15 736 707
TOTAL	8 370 938	8 370 938	3 749 642	4 985 156	25 476 674

L'année 2002 dont les dépenses sont récapitulées dans le tableau ci-après, a vu la mise en route plus effective des opérations inscrites à ce titre qui ont porté essentiellement sur :

- différentes études techniques préalables sur des sites à Moyen (cartonnerie), Meisenthal, Verdun (Maximo), Etain (ancien silo), Nancy (Alstom), les étangs de Saint-Rémy,

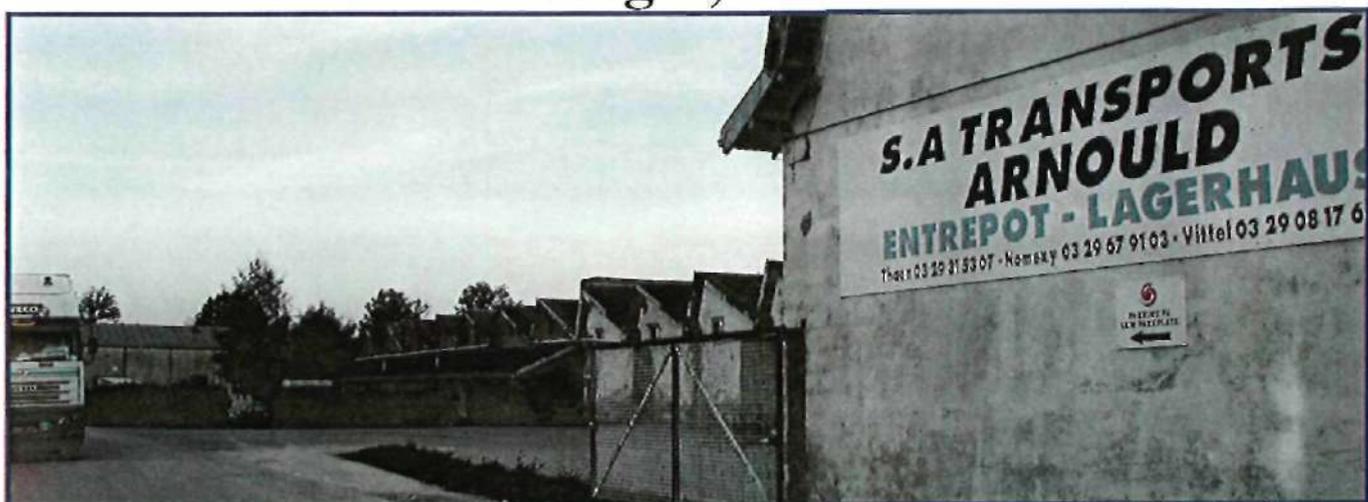
- la réhabilitation de bâtiments à Fraize (site Houot), des travaux d'élimination de déchets à Nomexy (site Cernay Perrin), d'aménagement sur le site des étangs de Saint-Rémy,

- la maîtrise foncière du site Boussac à Thaon-les-Vosges.

Meisenthal, centre international d'art verrier



Thaon les Vosges, Usine Boussac



OPERATIONS	ANNEE 2002					CUMUL AU 31.12.2002
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
1 – Espaces dégradés aire fiscalisée						
SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Filature)	0	0	0	0	0	1 250
POMPEY (Passerelle)	0	0	0	0	0	1 391
Etangs de St REMY	72 639	0	63 831	0	136 470	136 470
CHATEL-SAINT-GERMAIN	7 427	0	0	0	7 427	7 427
BELLEVILLE (ZI Cabrol)	0	0	3 999	0	3 999	3 999
EPINAL (Cie Pétrolière de l'Est)	0	0	68	0	68	38 759
NEUVES-MAISONS (Site sidérurgique)	1324	0	0	0	1324	1324
NOMEXY (Cernay Perrin)	0	0	54 282	0	54 282	54 282
FRAIZE (Houot)	0	0	958 519	0	958 519	1 465 250
THAON-LES-VOSGES (Boussac)	0	800 100	0	0	800 100	800 100
NANCY (Alstom)	29 721	0	0	0	29 721	29 721
LIVERDUN (Maternelle)	0	182	0	0	182	182
MOYEN (Ancienne cartonnerie)	11 592	0	0	0	11 592	36 043
BAINVILLE-AUX-MIROIRS (Ets Enel)	6 552	0	0	0	6 552	6 552
Frais divers	0	0	0	95 833	95 833	99 936
TOTAL 1	129 255	800 282	1 080 699	95 833	2 106 069	2 682 685
2 – Espaces dégradés aire non fiscalisée						
MEISENTHAL (Bâtiment annexe)	0	0	2 935	0	2 935	35 873
MEISENTHAL (Site verrier)	19 698	0	0	0	19 698	40 019
SAINT-LOUIS-LES-BITCHE (Rue verriers)	0	0	1 209	0	1 209	3 142
SAINT-LOUIS-LES-BITCHE (Place Lasalle)	0	0	1 164	0	1 164	3 039
SAINT-LOUIS-LES-BITCHE (Centre bourg)	0	0	9 115	0	9 115	11 046
NITTING-ABRESCHVILLER (Sclerie Gasser)	0	0	11 577	0	11 577	14 790
EUVILLE (Carrières)	1 282	0	0	0	1 282	1 282
VERDUN (Maximo)	19 758	0	0	0	19 758	21 706
VERDUN (Abattoirs)	1 468	0	0	0	1 468	1 468
ETAIN (Silo EMC2)	19 744	0	0	0	19 744	19 744
STENAY (Site EMC2)	0	0	3 085	0	3 085	3 085
MONTIERS-SUR-SAULX (Ecurey)	0	0	0	0	0	31 492
Frais divers	0	0	0	5 367	5 367	65 851
TOTAL 2	61 951	0	29 085	5 367	96 402	252 538

Montant en euros

3) Traitement des espaces dégradés (Programme après-mines)

Conformément à la convention du 9 août 2001 entre l'Etat, la Région et les départements, le programme après-mines défini dans le contrat de plan a été engagé, de manière significative, en 2002. Les moyens mobilisés pour conduire ces actions se répartissent de la façon suivante :

ANNEES	ETAT	REGION	EPF Lorraine	TOTAL
2001	1 425 414	1 425 414	263 704	3 114 533
2002	2 146 138	2 146 138	1 324 629	5 616 906
TOTAL	3 571 552	3 571 552	1 588 333	8 731 439

Montant en euros.

Ce programme vise des opérations de même nature que celles évoquées précédemment, ajoutées au 4^{ème} CPER, mais sur une partie seulement du territoire fiscalisé de l'EPF, le bassin sidérurgique et ferrifère nord lorrain et le bassin houiller. Il s'agit notamment :

- du lancement d'études préalables à Jarny (anciens abattoirs), Hatrize (site de la minoterie), Homécourt - Joeuf (site du Crombillon), Petite-Rosselle (Puits St Charles), Béning-lès-Saint-Avold (plate-forme HBL), Hagondange (site Sacilor),

- de travaux de traitement et de paysagement sur différents secteurs : Micheville, Russange, Freyming-Merlebach (puits Vouters), Ottange, Saulnes, Forbach (site Marienau), Folschviller (bâtiment CCSTI), Moyeuve-Grande (stock à minerai),

- de la maîtrise du site sur Bail Industrie, de l'ancienne agglomération à Uckange : 5 ha 46 a 73 ca pour 41 162€.

Le récapitulatif des dépenses est présenté ci-dessous.

OPERATIONS	ANNEE 2002					CUMUL AU 31.12.2002
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
HAGONDANGE (Rue Wilson)	4 330	0	0	0	4 330	5 243
MOYEUVE-GRANDE (Stock à minerai)	0	0	2 009	0	2 009	2 009
OTTANGE (Pont sur la Kayle)	0	0	7 929	0	7 929	7 929
UCKANGE (Agglomération)	0	41 922	0	0	41 922	41 922
THIL (Aubrives II)	170	0	0	0	170	170
JOEUF (Anciens abattoirs)	0	0	0	0	0	28 903
JARNY (Anciens abattoirs)	51 813	0	0	0	51 813	53 115
VALLEROY (Carreau de la mine)	0	0	298	0	298	47 382
HATRIZE (Minoterie)	33 459	0	0	0	33 459	33 459
HOMECOURT(Ramévaux Aval)	0	0	0	0	0	5 798
HOMECOURT-JOEUF (Crombillon)	15 678	0	0	0	15 678	15 678
MICHEVILLE	0	0	51 928	0	51 928	97 384
GORCY	8 372	2 734	0	0	11 106	11 856
SAULNES (Berges mur)	0	0	5 412	0	5 412	5 412
RUSSANGE (Pont d'accès)	0	0	143 647	0	143 647	143 647
CONS-LA-GRANDVILLE (Zone Moulin)	0	0	929	0	929	929
AUDUN-LE-TICHE (ZAC Alzette)	0	0	166	0	166	166
FREYMING-MERLEBACH (Puits Vouters)	498	0	111 058	0	111 556	111 556
FORBACH (Simon I, II et annexes)	0	0	45	0	45	576 527
FORBACH (Simon III)	0	0	1 378	0	1 378	2 752
FORBACH (Marienau)	0	0	17 363	0	17 363	35 642
PETITE-ROSSELLE (Cheminement)	498	0	0	0	498	498
PETITE-ROSSELLE (St Charles)	11 962	0	0	0	11 962	13 255
TCFE BASSIN HOUILLER Ouest	1 471	0	0	0	1 471	1 471
FAULQUEMONT (Bassins)	0	0	1 765	0	1 765	3 124
FOLSCHVILLER (Bâtiment CCSTI)	0	0	4 091	0	4 091	4 091
MORSBACH (Guensbach)	646	0	0	0	646	646
BENING-LES-ST-AVOLD (Plateforme HBL)	44 771	0	0	0	44 771	44 771
Frais divers	0	0	0	26 572	26 572	28 825
TOTAL	173 669	44 656	348 018	26 572	592 915	1 324 161

Montant en euros.

4) Désenclavement de friches (Programme après-mines)

C'est la poursuite de l'opération de désenclavement de la vallée de l'Orne en direction de Joeuf par l'achèvement de la liaison A4 - Homécourt, c'est-à-dire la section comprise entre l'ancienne cokerie et l'ancienne usine centrale.

Cette action, retenue au titre du volet après-mines, s'exerce sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF. Une dépense globale de 25 404 € a été comptabilisée pour cette opération dont 24 848 € au titre de l'année 2002.

5) Traitement des espaces dégradés (Fonds d'intervention)

Le fonds d'intervention est le réceptacle de toutes les recettes de gestion et de ventes de l'année et des exercices antérieurs pour l'ensemble des interventions conduites sur les espaces dégradés.

Ce compte est destiné à la couverture des frais de gestion courants et d'entretien des ensembles en patrimoine ainsi qu'à la prise en charge de dépenses imprévues ou exceptionnelles.

RECAPITULATIF DES RECETTES

INTITULES	ANNEE 2002	CUMUL AU 31.12.2002
Gestion	164 622	2 985 371
Cessions	1 538 206	18315115
Diverses	1 377 398	9 735 648
Versement EPF Lorraine	0	1 524 490
TOTAL	3 080 226	32 560 624

Montant en euros.

RECAPITULATIF DES DEPENSES

INTITULES	ANNEE 2002	CUMUL AU 31.12.2002
Impôts fonciers	129 040	1 999 692
Entretien/Maintenance	95 878	2 888 718
Etudes préalables/travaux traitement	249 552	278 450
Diverses	42 041	1 374 506
Sous-total	516 512	6 541 365
Participations actions friches, cités/ Fonctionnement GELFI	0	7 005 032
TOTAL	516 512	13 546 397

Montant en euros.

6) Conversion des sites militaires (Programme initial)

Le programme initial de conversion du patrimoine militaire se termine avec l'année 2002. Les dépenses effectuées dans l'année sont encore assez importantes, comme le montre le tableau de la page suivante. Elles concernent :

- des interventions essentiellement, sur les sites de Toul (caserne Dedon, ex-ERM), d'Ecrouves (caserne Thouvenot-Bautzen, polygone d'instructions du 15^{ème} RGA), d'Epinal (casernes de Courcy, de Reffye, arsenal de la Magdeleine), de Verdun (caserne Miribel, quartier Driant),

- et des études spécifiques se rapportant à différents sites dont Metz (Etablissement des subsistances de Bellecroix), Chambley (ancien aérodrome), Toul (caserne Dedon), Montmédy-Marville (aérodrome), Contrexéville (camp de la folie), Golbey (caserne Charlet), Auzainvilliers, Phalsbourg (ex-gendarmerie), Bitche (quartier Teyssier-Jouart).

7) Conversion des sites militaires (4^{ème} CPER)

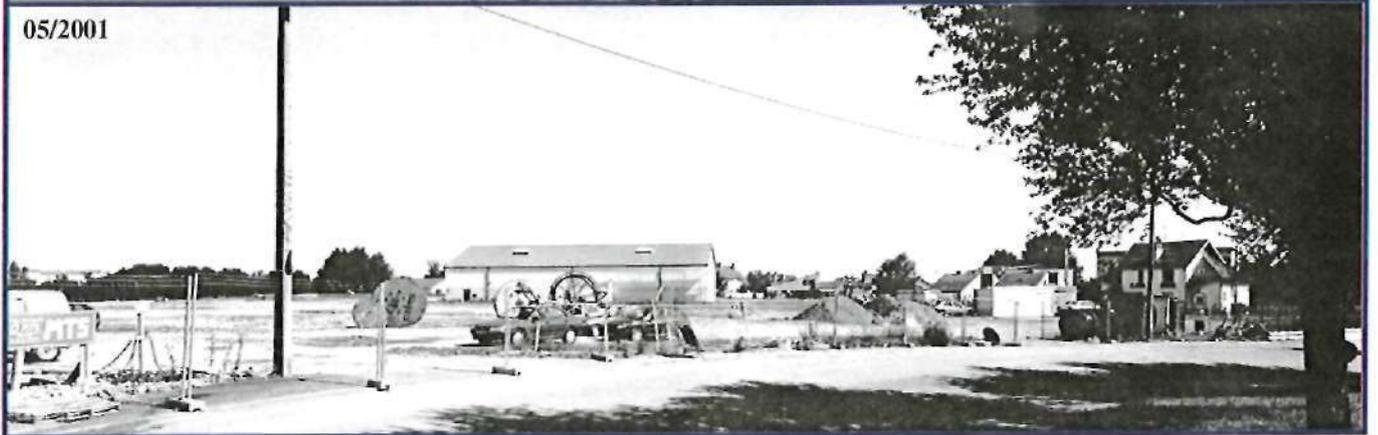
Pour faire suite au programme régional initial, les premières actions relevant du quatrième Contrat de Plan Etat/Région qui s'inscrivent dans le cadre d'une convention régularisée fin 2000 et modifiée par avenant du 31 décembre 2002, ont démarré en 2002. Les contributions financières mises en place à ce jour proviennent de crédits d'Etat - FRED (1 801 061 €), FNADT (3 262 409 €) et régionaux (541 499 €).

Les principales opérations générant des travaux portent sur des sites de l'agglomération nancéenne, à Ecrouves (SDIS, caserne Thouvenot), Verdun (Caserne Miribel, quartier Driant), Phalsbourg (ex-gendarmerie). De plus, une étude de reconversion en cours permettra de définir le schéma d'aménagement du site de Chambley. Les dépenses correspondantes sont détaillées par opération ci-après.

OPERATIONS	ANNEE 2002				CUMUL AU 31.12.2002
	ETUDES	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
1 - Sites militaires aire fiscalisée					
AGGLOMERATION DE NANCY	1 037	28 145	1 396	30 578	30 578
ECROUVES (Thouvenot)	0	369 278	3 624	372 902	372 902
ECROUVES (SDIS)	0	97 815	4 679	102 495	102 495
CHAMBLEY (Base militaire)	30 971	2 604	1 606	35 181	35 181
TOTAL 1	32 008	497 842	11 306	541 156	541 156
2 - Sites militaires aire non fiscalisée					
VERDUN (Caserne Miribel - Quartier Driant)	0	574 275	0	574 275	574 275
PHALSBOURG (Ex-gendarmerie)	0	957	0	957	957
TOTAL 2	0	575 232	0	575 232	575 232

Montant en euros.

Epinal, caserne Reffye



Marville, aérodrome



CONVERSION DES SITES MILITAIRES (PROGRAMME INITIAL)

OPERATIONS	ANNEE 2002				CUMUL AU
	ETUDES	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	31.12.2002
1 – Sites militaires métropole lorraine					
NANCY (Etude générale)	11 487	14 842	1 260	27 589	72 283
NANCY/VANDEOEUVRE (Manutention, Thiry, Molitor)	0	0	0	0	188 579
TOUL (Etude générale)	0	0	0	0	122 611
TOUL (Ex ERM, caserne Dedon)	26 965	77 218	4 278	108 461	448 700
TOUL (Hôpital Gama)	0	25 826	1 236	27 062	601 131
TOUL (foncier)	0	0	54 699	54 699	54 699
ECROUVES (Caserne Thouvenot - Polygone d'instructions)	0	215 554	0	215 554	686 247
ECROUVES (Caserne Thouvenot-Bautzen)	0	368 170	597	368 767	490 858
TOMBLAINE (Zone de l'Alat)	0	0	0	0	35 771
RUSTROFF (Caserne Battesti)	0	0	0	0	10 806
METZ (Etude planification générale)	0	0	0	0	33 908
METZ (Ets Subsistances Bellecroix)	6 126	293	0	6 419	38 401
SCY-CHAZELLE (Mont St Quentin)	0	0	0	0	29 605
SCY-CHAZELLE (Chemin des Amoureux)	0	0	0	0	32 125
CHAMBLEY (base militaire)	27 448	81	1 317	28 845	37 576
LUNEVILLE (La Barolière)	0	0	1 253	1 253	1 253
TOTAL 1	72 025	701 985	64 639	838 649	2 884 354
2 – Sites militaires hors métropole lorraine					
VERDUN (Etude générale)	0	0	0	0	64 353
VERDUN (Nouvelle manutention)	0	0	179	179	247 301
VERDUN (Ex-entrepôt Coop)	0	0	0	0	298 844
VERDUN (Caserne Miribel - Quartier Driant)	0	352 320	44 012	396 332	2 742 329
VERDUN (Caserne Anselin)	0	498	141	639	317 897
AGGLOMERATION DE VERDUN	0	0	42 300	42 300	42 300
MONTMEDY - MARVILLE (Aérodrome)	1 872	4 844	321	7 037	50 112
EPINAL (Caserne de Courcy)	0	183 120	5 668	188 787	331 848
EPINAL (Caserne de Reffye)	0	51 097	3 709	54 805	776 927
EPINAL (Magdeleine - Magasin concentration)	2 571	850 152	16 390	869 114	1 104 685
CONTREXEVILLE (Camp de la folie)	2 963	0	142	3 105	52 616
AUZAINVILLIERS	26 091	0	1 248	27 339	27 339
GOLBEY (Charlet)	27 247	14 830	2 013	44 091	44 091
DENTING (Camp et village Ban St Jean)	0	0	0	0	6 114
SAINT-AVOLD (Caserne Ardant du Picq)	0	0	255	255	11 482
SARREBOURG (Quartier Gérôme)	0	0	0	0	14 444
PHALSBOURG (Ex-gendarmerie)	1 540	0	74	1 614	5 993
BITCHE (Quartier Teyssier-Jouart)	26 913	0	1 288	28 200	28 810
TOTAL 2	89 197	1 456 861	117 739	1 663 797	6 167 483

Montant en euros.

8) Traitement des sites et sols pollués

Conformément à la convention intervenue le 30 novembre 2000 entre l'Etat, la Région et l'EPF Lorraine, modifiée par avenant du 31 décembre 2002, la mise en œuvre du programme de traitement des sites et sols pollués est intervenue.

Les dépenses de l'année 2002 ont été affectées au site de la Robinette, partie de la friche industrielle Sacilor, à Maizières-lès-Metz, pour un montant de 50 344 €, ce qui porte le total des crédits consommés pour ce type d'action à 52 318 €.

D'autres études d'évaluation des pollutions essentiellement, ont été engagées, par ailleurs, sur des sites à Uckange, Ottange, Nancy (ancienne chaudronnerie lorraine, Alstom), Longwy/Herserange (site Senelle), Fontoy (site de la Paix) ainsi qu'une intervention d'évacuation d'un stock de pneus à Rosselange.

9) Renouveau et recyclage urbain

C'est le prolongement des actions de requalification urbaine, conduites jusqu'à présent au titre des contrats métropolitains de Metz et Nancy, mobilisant des crédits d'Etat (Ministère de l'Equipement).

Les premiers dossiers de cette politique d'aménagement urbain ont été lancés en 2002 sur les secteurs de Nancy (2^{ème} phase de la démolition des Abattoirs), Sarreguemines (étude sur le quartier gare), Thionville (étude du quartier rive droite de la Moselle).

10) Requalification urbaine hors bassin minier sidérurgique et ferrifère nord lorrain

La politique de requalification urbaine du bassin sidérurgique et ferrifère sud lorrain du 4^{ème} CPER a pris le relais des actions PACT urbain. L'Etat, la Région et l'EPF participent au financement de ces opérations, abondées par des contributions des collectivités intéressées et le Département de Meurthe-et-Moselle éventuellement.

Les premières dépenses, soit 1 748 €, concernent une étude d'urbanisme sur le devenir de l'ensemble du centre de la commune de Neuves-Maisons.

D'autres opérations sont en cours de lancement sur le réaménagement du secteur gare/Saint Euchaire à Pompey et la requalification du quartier des Mouettes à Champigneulle.

ETUDE DES VALLEES DE LA ROSSELLE ET DU MERLE

Cette étude TCFE (Territoire en Conversion à Fort Enjeu) porte sur 18 km des deux vallées suivantes :

- 6,5 km pour la vallée de la Rosselle de l'échangeur de Merlebach jusqu'à la frontière allemande au droit de la station d'épuration de Forbach,
- et 11,5 km de la vallée du Merle depuis Freyming-Merlebach jusqu'à la N33 au droit de la Cokerie de Carling.

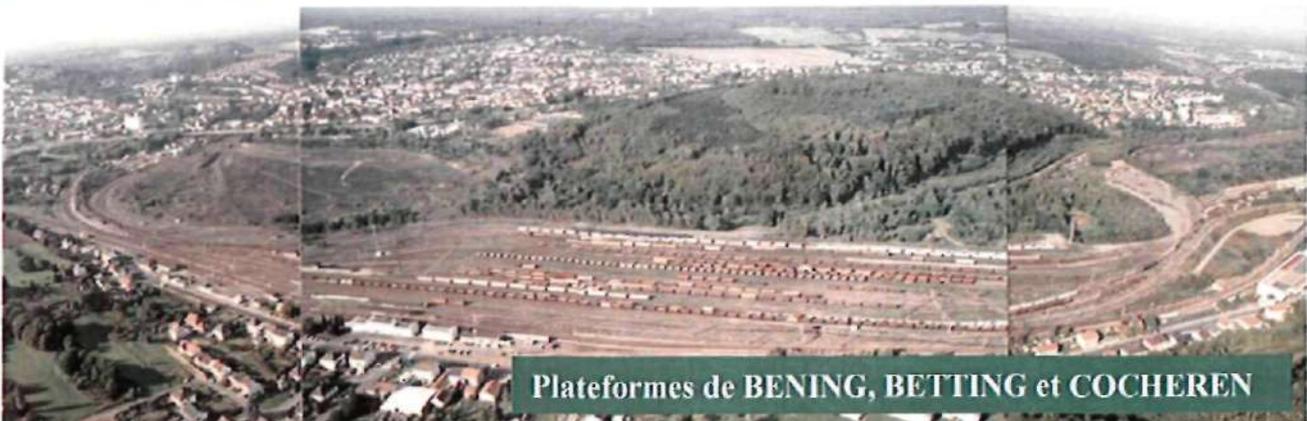
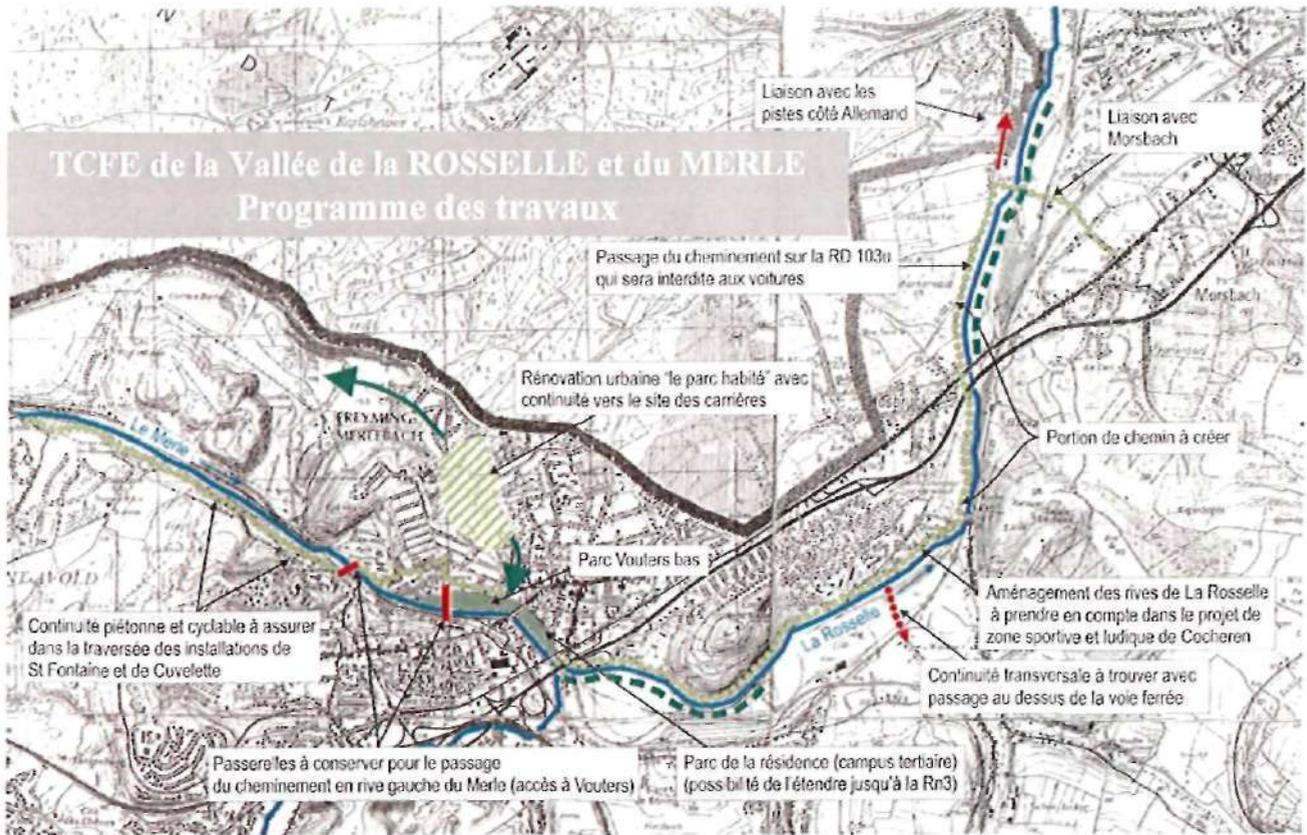
Les deux rivières de ces vallées sont le fil directeur qui lie les 16 sites des HBL en reconversion, à savoir, d'Est en Ouest : la plate-forme de Morsbach (60 ha), la forêt du Guensbach (40 ha), la Rosselle proprement dite (environ 20 ha), le Mullerwiese (zone inondable entre les voies), la plate-forme de Béning-Betting (100 ha), le quartier du Marais (22 ha), le site des Grands Garages (15 ha), le carreau Cuvelette (17 ha), le carreau du puits Vouters (33 ha), le siège Reumaux (16 ha), le carreau Sainte Fontaine (28 ha), les carrières de Freyming et de Barrois (255 ha), la carrière du Dombach (110 ha), la partie boisée (bois de Freyming) et la partie amont de la vallée du Merle (25 ha), la vallée du Merle proprement dite (34 ha). La surface totale des sites en reconversion est d'environ 800 ha.

En raison du repli progressif des activités H.B.L., de vastes espaces sont sous-utilisés, sous-occupés, de vastes emprises apparaissent aujourd'hui comme disponibles, d'autres le deviendront dès septembre 2003 à la suite de l'arrêt complet de l'exploitation en juin 2003. Des nouvelles réaffectations seront à rechercher.

Cette étude présente un diagnostic détaillé de l'ensemble du secteur en soulignant les contraintes et les atouts des sites, permet de préciser leurs perspectives d'évolution, de dégager leurs potentialités de développement et de reconversion dans le cadre d'une approche territoriale d'ensemble concertée avec les collectivités et de définir les priorités d'intervention.

L'étude TCFE, présentée le 16 septembre 2002 à l'ensemble des élus des vallées, donne le cadre de cohérence des interventions de l'EPF Lorraine. Il est proposé d'aménager un cheminement piétonnier et cyclable, d'un côté des rivières, en menant simultanément un projet de renaturation et de paysagement global, tenant compte des impératifs de lutte contre les inondations, et de la remontée des nappes suite à l'arrêt des eaux d'exhaure. Ces orientations d'aménagement ont été soumises à l'approbation des élus lors des réunions des 6 janvier (secteur de Cocheren, Rosbruck, Morsbach et Forbach), 27 janvier (secteur de Freyming Merlebach) et 20 février 2003 (secteur de la vallée du Merle).

Dès lors, pour chaque site seront choisies progressivement des équipes de maîtrise d'œuvre pour finaliser les programmes, chiffrer les travaux, et fournir les éléments décisionnels pour le Comité Régional d'Aménagement du Territoire. Avant l'été 2003, seront connus les maîtres d'œuvre de l'étude de cheminement, d'aménagement du parc de loisirs du Guensbach, d'aménagement de la vallée de la Rosselle, de requalification des carrières de Freyming. Un projet d'implantation d'un industriel sur la plate-forme logistique de Béning-Betting est à l'étude, au stade pré-opérationnel. L'achat des 6,5 km de fond de vallée de la Rosselle est prévu avant la fin de l'année 2003.



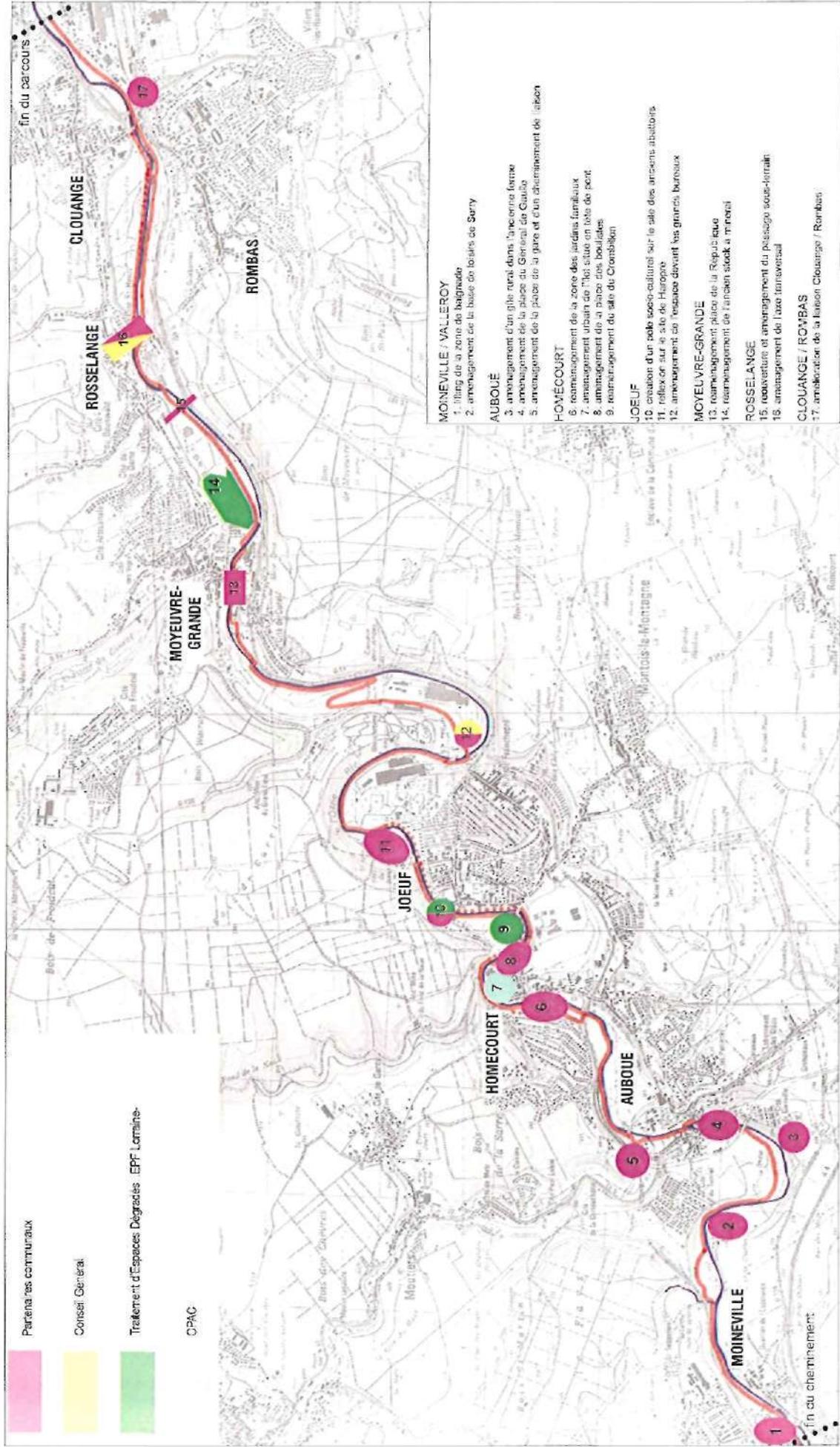
VALLEES DU MERLE ET DE LA ROSSELLE

Etude de T.C.F.E. réalisée en 2002 sur 18 km de vallées, sur 16 sites et 800 ha

A. GÉNÉRALITÉS

2. Description des principes d'aménagement

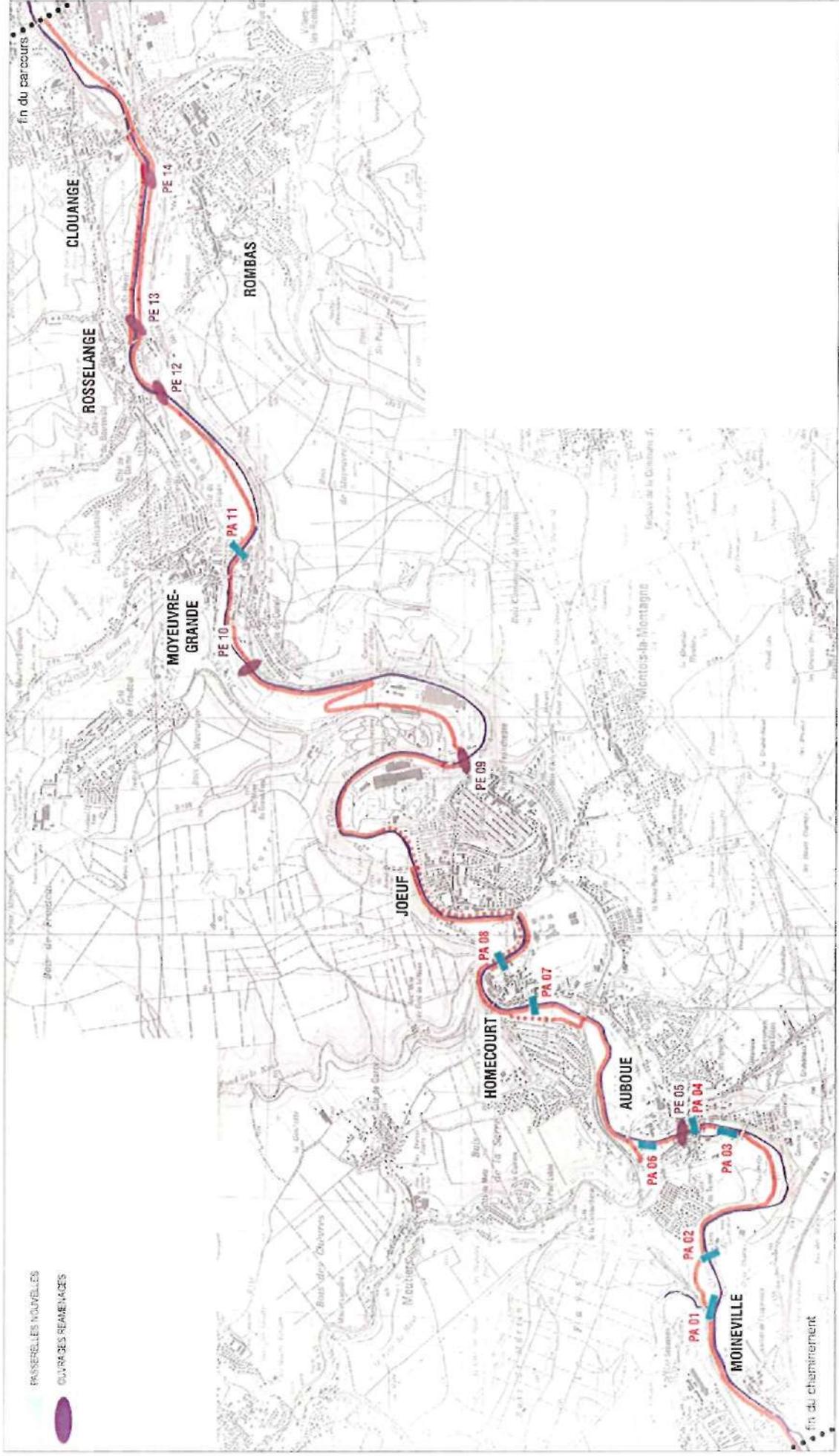
EMPLACEMENT DES AMÉNAGEMENTS À CHARGE DES COLLECTIVITÉS LOCALES



A. GÉNÉRALITÉS

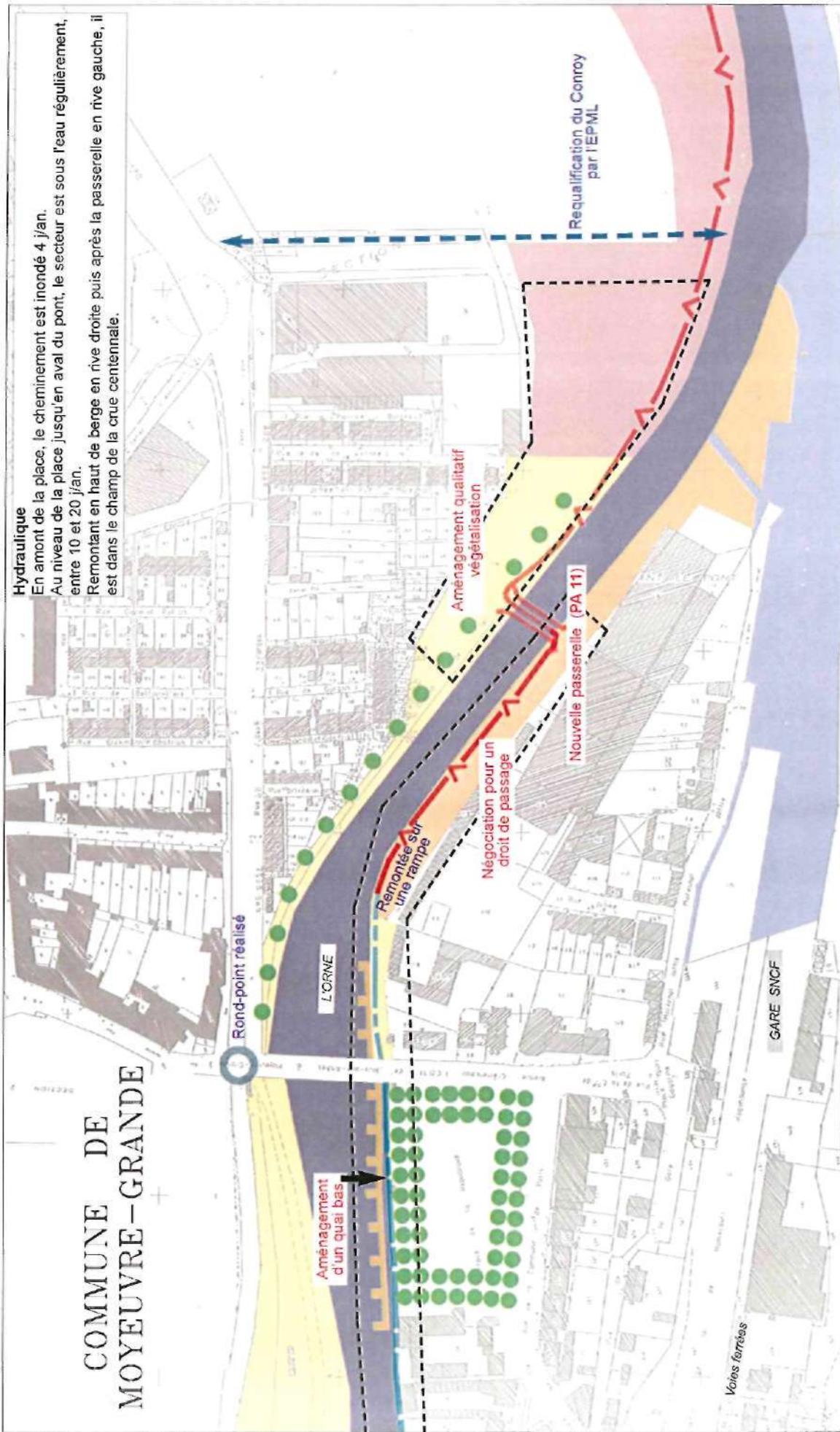
2. Description des principes d'aménagement

OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT



COMMUNE DE MOYEVRE-GRANDE

Hydraulique
 En amont de la place, le cheminement est inondé 4 jan.
 Au niveau de la place jusqu'en aval du pont, le secteur est sous l'eau régulièrement, entre 10 et 20 jan.
 Remontant en haut de berge en rive droite puis après la passerelle en rive gauche, il est dans le champ de la crue centennale.



	BAIL INDUSTRIE		PROPRIETE COMMUNALE		SOLLAC		PARTICULIER		S.N.C.F.		ETAT		LEVÉ TOPO À FAIRE
--	----------------	--	---------------------	--	--------	--	-------------	--	----------	--	------	--	-------------------

AMENAGEMENT DES BERGES DE L'ORNE

Alfred Peter paysagiste/ SINBIO écologue/ SERUE B.E.T.

Décembre 2001

III - OPERATIONS D'AMENAGEMENT

1) Parc International d'activités des trois frontières

L'achèvement de la ZAC du PIA des trois frontières est prévu avant la fin de l'année 2003. Après achèvement de toutes les opérations en cours de réalisation et donc des dépenses correspondantes, interviendra la procédure de clôture de l'opération et de transfert de l'ensemble du patrimoine restant à l'EPF. Conformément au protocole du 21 décembre 2000, six parcelles ont, d'ores et déjà, été transférées de manière anticipée et, à titre gratuit, à la Communauté de communes de l'agglomération de Longwy.

La rectification de la frontière entre le Grand-Duché de Luxembourg et la France est entrée en vigueur le 19 avril 2002, modifiant le périmètre de la ZAC.

Le total des recettes encaissées atteint 31 737 872 € dont 7 185 638 € au cours de l'exercice 2002 se décomposant ainsi : participations de l'Europe et du Grand-Duché de Luxembourg - 6 733 047 €, commercialisation - 277 087 €, Gestion - 175 504 €.

Les dépenses effectuées en 2002 s'élèvent à 2 492 809 € (voir tableau ci-dessous) avec la poursuite, principalement, des opérations suivantes :

- en terme d'infrastructures, finition de la mise à ciel ouvert de l'ouvrage hydraulique N°2 , des travaux de la voie de l'Europe, des aménagements du pont franco-luxembourgeois sur la Chiers et des abords de l'ancienne chaudronnerie,
- travaux de mise en sécurité du site, à savoir remise à niveau de l'éclairage public, mise en place d'équipements de sécurité,
- achèvement des travaux de VRD, placette de Saintignon, réseaux d'assainissement sur la plate-forme de Gouraincourt, amenée de réseaux sur la plate-forme du Prieuré, réaménagement de l'ouvrage d'art rosières,
- entretien des espaces verts et des bâtiments du site.

INTITULES	ANNEE 2002	CUMUL AU 31.12.2002
PREPARATION DE SITE	3 939	591 595
Action foncière	3 939	163 112
Mise à zéro	0	269 776
Etudes générales	0	158 707
AMENAGEMENT	1 708 443	24 814 871
Infrastructure générale	450 949	13 736 300
Conditions de site	117 657	554 656
Aménagement de plates-formes	320 465	6 649 143
Réseaux primaires	0	853 676
Viabilisation de plates-formes	819 372	3 021 096
TRAVAUX SUR BATIMENTS	115 752	1 296 909
Réhabilitation	72 487	899 362
Maintenance	43 265	397 547
CHARGES GENERALES	664 675	4 486 927
Frais forfaitaires	407 197	2 409 526
Charges d'exploitation	257 478	2 077 401
TOTAL	2 492 809	31 190 302

Montant en euros.

2) Parc d'activités de Nancy - Pompey

Le financement du parc d'activités de Nancy - Pompey dont l'EPF Lorraine assure la maîtrise d'ouvrage, s'appuie sur des participations publiques, des recettes de commercialisation et de gestion. Le budget prévisionnel de la ZAC pourrait faire l'objet d'une modification en 2003 afin d'intégrer les participations complémentaires de la Communauté de communes du bassin de Pompey, du Conseil Général et du Conseil Régional, soit 600 000 €, visant à permettre une viabilisation plus dense de la partie nord du site Eiffel.

Le total des recettes perçues depuis le début de l'opération s'établit ainsi à 11 908 357 €, comme l'indique le tableau ci-après.

INTITULES	ANNEE 2002	CUMUL AU 31.12.2002
Participations publiques	0	6 447 395
• Etat (Crédits FIAT, Ministère Equipement)	0	2 782 409
• Région	0	1 746 573
• Département de Meurthe-et-Moselle	0	366 585
• Communauté de communes bassin de Pompey	0	632 044
• Europe (RESIDER)	0	701 265
• Fonds d'intervention espaces dégradés	0	218 519
Recettes de commercialisation	34 648	4 955 458
Recettes de gestion	106 469	505 504
TOTAL	141 117	11 908 357

Montant en euros.

L'action d'aménagement menée en 2002 se résume ainsi :

- engagement de la procédure d'adaptation du PAZ par révision du PLU de Frouard pour permettre, sur le site de Ban-la-Dame où est implantée l'unité industrielle de DELIPAPIER, un développement très important de ses capacités de production.

- finalisation des études liées à l'extension de la zone réservée aux PME-PMI sur le site Eiffel et à la réalisation du pont franchissant les voies ferrées SNCF qui permettra de relier le secteur Eiffel à la RN 57 au centre de Pompey. La mise en œuvre de l'ouvrage est prévue en 2003.

- lancement d'une étude d'équipement de la plate-forme Chavanne Delattre dénommée « La Nouvelle » dans l'hypothèse d'une extension du port de Frouard.

- rachat à la politique régionale de traitement des espaces dégradés des terrains inclus dans le périmètre de ZAC.

- réalisation d'une neuvième tranche de travaux concernant la voirie qui desservira le nouvel ouvrage et la constitution du merlon paysager protégeant la partie sud du site Eiffel des nuisances sonores (trafic ferroviaire).

- confirmation du projet d'extension de l'usine DELIPAPIER sur une emprise complémentaire de 7 ha 80 a pour un montant de 1 400 000 € HT environ.

- concrétisation de deux ventes de terrains au profit des sociétés BT Est - 15 a 15 ca pour 34 648 € et Parten'air - 21 a 82 ca pour 49 902 €

- mise au point d'un compromis de vente avec la Poste pour un terrain sur le site Eiffel en vue de l'installation d'un centre de distribution pour les entreprises.

Le montant des dépenses se situe, pour 2002, à 1 233 873 €, se répartissant conformément au tableau suivant.

INTITULES	ANNEE 2002	CUMUL AU 31.12.2002
ACQUISITIONS FONCIERES	681 442	681 442
ETUDES	20 715	293 899
OUVRAGES PRIMAIRES	90 015	5 268 003
Meurthe	0	2 223 864
Moselle	0	2 279 496
Dépenses diverses	90 015	764 643
VOIRIES ET VIABILITES	291 184	4150 547
Viabilités	224 492	3 670 746
Signalétique/Mobilier	0	97 821
Dépenses diverses	66 692	381 980
CHARGES GENERALES	150 517	1 633 784
Maintenance sur bâtiments	61 013	396 801
Charges gestion/entretien	51 095	284 314
Honoraires	38 409	713 467
Avances mandataires	0	239 202
TOTAL	1 233 873	12 027 675

Montant en euros.

3) Parc logistique multimodal de Nancy - Remblaiement

L'opération de remblaiement des terrains nécessaires à la création du parc d'activités logistiques sera terminée au cours de l'année 2003 avec le traitement paysager de l'ancien bras mort. Le financement est assuré par des fonds publics (Etat et Syndicat mixte pour la réalisation de la plate-forme).

La principale dépense de l'année 2002 correspond au paiement de la redevance au groupement d'entreprises qui réceptionne les matériaux mis en dépôt et les met en œuvre sur la plate-forme, conformément au marché passé (cf. tableau ci-dessous).

INTITULES	ANNEE 2002	CUMUL AU 31.12.2002
Travaux	144 480	2 080 779
Dépenses diverses	153	2 250
Honoraires	8 649	135 983
TOTAL	153 282	2 219 012

Montant en euros.

IV - OPERATIONS DIVERSES

1) Indivision Solvay

L'opération de gestion du site des anciennes carrières Solvay s'est évidemment poursuivie en 2002. Dans le cadre de sa mission de gérant de l'indivision associant la Communauté Urbaine du Grand Nancy, les villes de Nancy et Maxéville, l'EPF a été chargé de la mise en place d'un dispositif de sécurisation de la carrière nord qui sera opérationnel en 2003.

L'entretien du préverdissement de la carrière sud est reconduit jusqu'en 2004.

Les études foncières et techniques pilotées au titre du Grand Projet de Ville sont achevées.

Le rendu de l'étude géotechnique du secteur Est de la carrière sud est subordonné aux résultats des investigations menées sur les risques miniers. Ces investigations devraient permettre également de préciser la constructibilité du terrain pour le projet d'implantation du futur établissement pénitentiaire, dans la carrière nord.

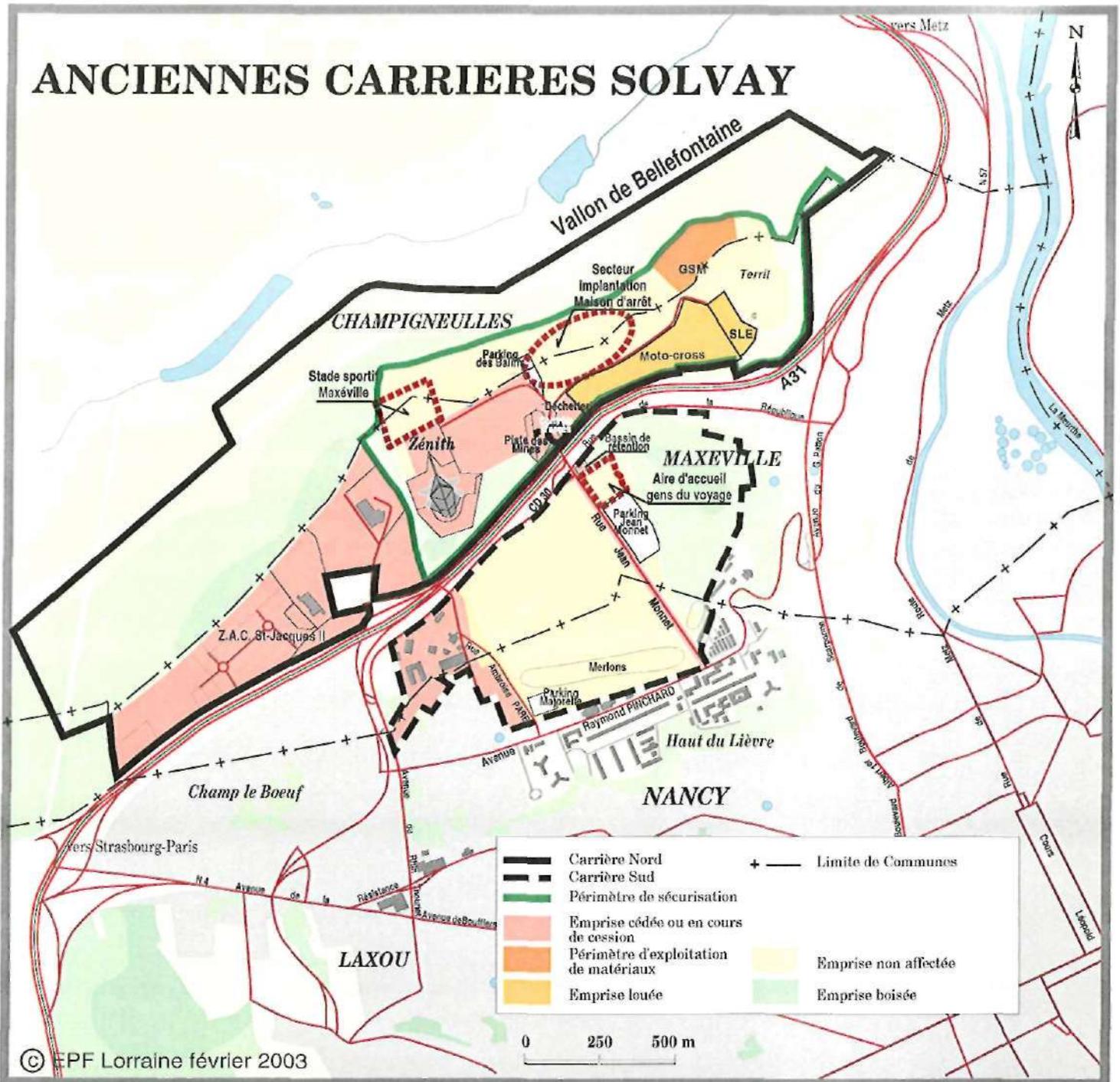
L'ensemble de ces dépenses s'élève, pour l'année, à 509 439 € auxquels s'ajoutent 51 407 € de frais engendrés par la gestion de ce site (impôts, assurance, nettoyage, rémunération EPF...).

Les recettes encaissées atteignent un total de 557 303 €, se répartissant comme suit :

- Produits de cessions reversés à chaque indivisaire au prorata de leur part respective	:	346 116 €
- Participation des indivisaires	:	152 450 €
- Subvention de l'Etat (acompte)	:	21 036 €
- Gestion (exploitation de matériaux, affichage publicitaire, coupes de bois, locations d'emprises)	:	37 701 €

Des ventes sont en outre projetées sur diverses parcelles à Maxéville dans le cadre de la réalisation de travaux de voiries, assainissement et réseaux de la deuxième tranche du parc d'activités St Jacques II, de la création d'un stade de football et d'une aire d'accueil des gens du voyage.

ANCIENNES CARRIERES SOLVAY



© EPF Lorraine février 2003



2) Etudes générales

Au titre des études réalisées par l'EPF, subventionnées par les partenaires, on peut retenir, pour un coût global de 95 769 €, l'achèvement des prestations suivantes :

- étude expérimentale concernant le traitement de ruines rurales recensées dans plusieurs cantons meurthe-et-mosellans et vosgiens, financée par des crédits publics (FEOGA),

- étude de valorisation du bassin de l'Alzette portant sur cinq communes (Audun-le-Tiche, Redange, Russange, Thil, Villerupt), couverte par des crédits d'Etat,

- étude de préfiguration d'une agglomération transfrontalière sur l'est mosellan, prise en charge par l'Etat,

- étude de faisabilité en vue de la constitution de réserves foncières à vocation d'habitat sur le territoire de la Communauté de communes du pays de l'Orne Moselle, sur des crédits spécifiques de l'Etat.

D'autres dossiers sont conduits, notamment dans le cadre de la restructuration urbaine du quartier Est de la gare SNCF à Nancy, ou de la requalification du centre de Conflans-en-Jarnisy.

Une démarche d'étude est par ailleurs confiée par la DATAR aux six EPF d'Etat, portant sur la définition et la mise en place d'un outil commun d'inventaire et de suivi des friches industrielles, à partir de leurs expériences respectives. La maîtrise d'ouvrage de cette mission est assurée par l'EPF Lorraine, destinataire des crédits FNADT réservés à cette opération.

L'EPF est également chargé de la maîtrise d'ouvrage de l'étude de positionnement des plates-formes multimodales et des centres de traitement du fret en Lorraine, inscrite dans le volet ferroviaire du 4^{ème} CPER, en association avec l'Etat, la Région et Réseau Ferré de France.

CHAPITRE III - OPERATIONS SOUS MANDATS

Il s'agit des opérations confiées à l'EPF par diverses collectivités dans le cadre de conventions de mandat pour mener aussi bien des actions foncières que des études et des travaux, principalement sur le territoire fiscalisé. Les interventions exécutées en 2002 s'établissent globalement à une dépense de 3 235 835 € (cf. tableau ci-après).

- Les mandats fonciers portent sur des interventions spécifiques sans transfert patrimonial à l'EPF. Ce sont, essentiellement, la maîtrise de sites militaires à Toul (hôpital Gamma), Ecrouves (quartier Thouvenot Bautzen, polygone d'instruction du 15^{ème} RGA), Verdun et Belleville-sur-Meuse (anciens entrepôts Coop de Lorraine, nouvelle manutention, caserne Miribel, quartiers Driant et Anselin), la poursuite des opérations foncières dans le cadre du quatrième PAF de l'agglomération nancéienne, des acquisitions pour le compte des communes de Marbache et Amanvillers.

La gestion des réserves foncières de l'Etat sur les secteurs de Semécourt, Toul, Gondreville continue en outre à être assurée par l'EPF.

- Les mandats d'études concernent, là aussi, un site militaire. La Région lorraine a ainsi confié à l'EPF la réalisation d'un programme d'études préalables à la mise en œuvre opérationnelle d'un projet de développement à vocation sportive sur une partie de l'ancien aérodrome de Chenevières.

- Les mandats de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux visent diverses opérations :

- l'achèvement de travaux d'aménagement à Nancy (espace Drouot - Saint-Nicolas, voirie de desserte de l'ENACT), Noviant-aux-Prés (reconversion d'une ancienne distillerie), Lunéville (requalification du quartier de la Barollière), Petite-Rosselle (restructuration du secteur du puits St Charles),

- la poursuite de la viabilisation de la première tranche de l'Europarc de Forbach nord et le lancement d'une deuxième phase de travaux (cf. annexe 3),

- le réaménagement urbain du quartier des Mouettes à Champigneulle, situé entre l'autoroute A31 et la RN 57 (espaces publics, trottoirs, passages pour piétons...),

- la réalisation d'un programme de sécurisation de la partie nord des anciennes carrières Solvay de Maxéville et Champigneulle.

RECAPITULATIF DES DEPENSES

OPERATIONS	ANNEE 2002	CUMUL AU 31.12.2002
I- ACTIONS FONCIERES	2 558 757	5 887 510
SEMECOURT, TOUL, GONDREVILLE (réserves foncières)	19 705	1 420 591
AGGLOMERATION NANCY - P.A.F. N° 4 bis	475 837	2 401 833
MARBACHE - Salle polyvalente	2 447	4 319
AMANVILLERS - Carrières	33 196	33 195
TOUL - Sites militaires	1 143 368	1 143 368
VERDUN - Sites militaires	884 204	884 204
II- ETUDES	2 133	2 133
CHENEVIERES - Aérodrome militaire	2 133	2 133
III- TRAVAUX	674 945	4 946 454
NANCY - Espace Drouot	2 383	548 511
NANCY - Voirie ENACT	381	724 327
NOVIANT-AUX-PRES - Ateliers artisanaux	26 191	548 301
LUNEVILLE - La Barollière	13 399	340 417
PETITE-ROSSELLE - Puits Saint-Charles	1 767	812 882
FORBACH NORD - Europarc (1 ^{ère} tranche)	64 170	1 405 362
FORBACH NORD - Europarc (2 ^{ème} phase)	547 097	547 097
CHAMPIGNEULLES - Quartier des Mouettes	14 902	14 902
MAXEVILLE - Carrières Solvay	4 655	4 655
TOTAL	3 235 835	10 836 097

Montant en euros.

EUROZONE – EUROPARC DE FORBACH NORD

L'EPF Lorraine agit sur la partie française de l'Eurozone - l'Europarc de Forbach-Nord, dans le cadre d'une convention en date du 15 avril 2002, en tant que mandataire de la ville de Forbach qui porte l'opération dans l'attente de la création du G.L.C.T. (Groupement Local de Coopération Transfrontalière) prévu pour la gestion du projet..

Le financement de l'opération d'un montant de 2 226 715 € se répartit comme suit :

- Union Européenne (FEDER)	50%	1 113 358 €
- Etat (FNADT)	15%	334 007 €
- Conseil Général de la Moselle	10%	222 671 €
- Ville de Forbach	10%	222 672 €
-FIBM	15%	334 007 €

Sur les 100 ha d'acquisition envisagés sur la seule partie française d'Eurozone, ont été maîtrisés à ce jour les 14,60 ha du Parc à Bois ainsi que les 3,16 ha de Simon V. Les autres terrains ne pourront être acquis qu'après la sortie du droit des mines, d'ici environ 24 mois.

Les premières ventes de terrains à des industriels sont programmées à l'automne 2003, à la suite de la deuxième tranche de travaux de viabilisation qui correspond à la notification des tranches conditionnelles du marché de base.

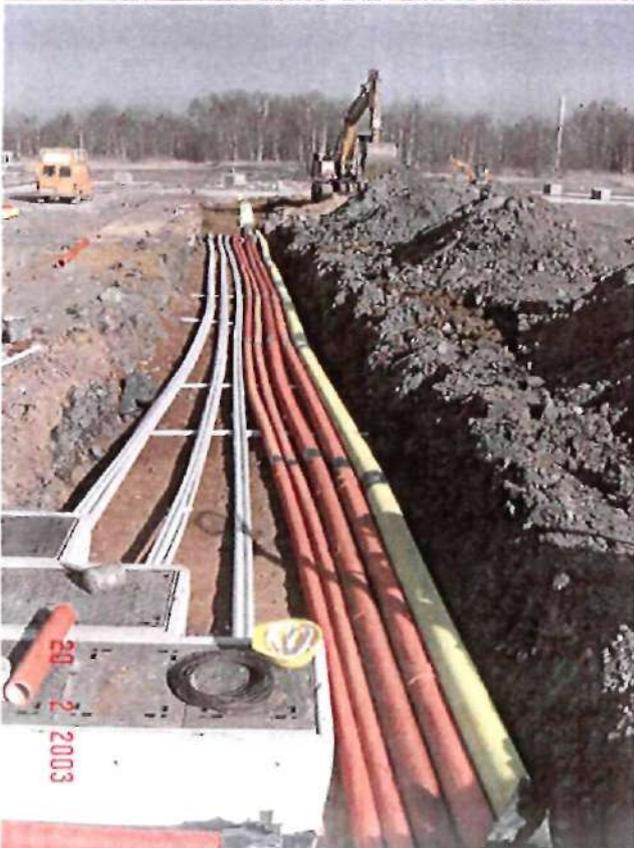
Les travaux 2002 consistent en la poursuite de la réalisation des réseaux d'assainissement tant pour les évacuations que pour la distribution en eau potable. Par ailleurs les infrastructures destinées à recevoir les réseaux N.T.I.C. (nouvelles technologies de l'information et de la communication) continuent à être mises en place.

Le montant des dépenses relatives aux travaux s'élève à 510 466 € incluant le diagnostic structure du bâtiment Recette puits II (7 958 €), les frais de raccordement du giratoire du parc à bois au réseau d'électricité de Schceneck (14 544 €) et les honoraires de maîtrise d'œuvre correspondant aux travaux effectués (11 734 €). Le montant des engagements se monte à 1 909 748 € pour l'année 2002.

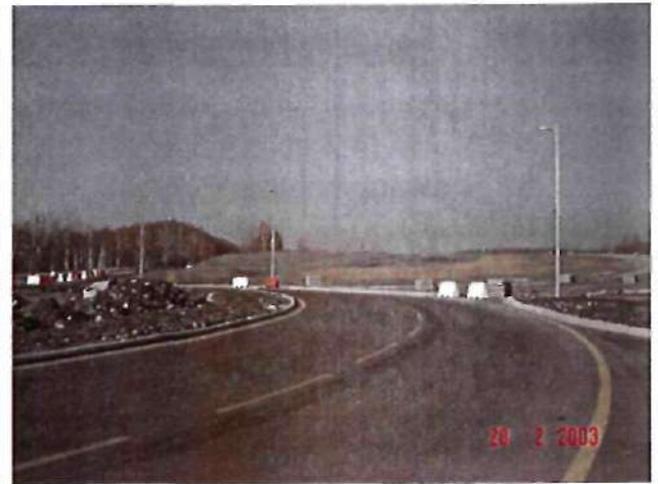
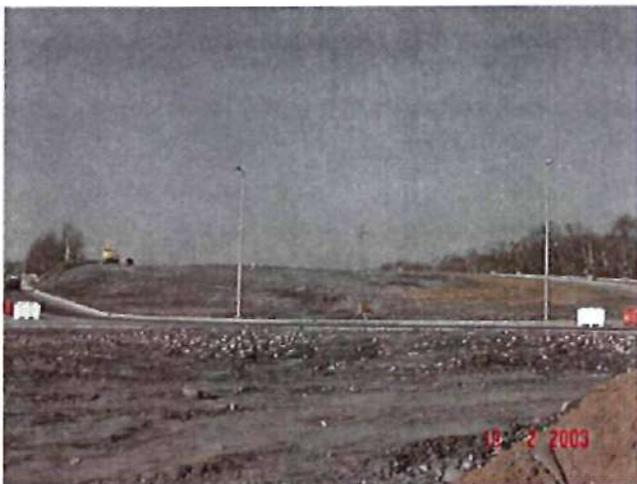
Les dépenses de l'opération se décomposent ainsi :

INTITULES	AVANCEMENT FINANCIER		
	Prévu	Engagé	Dépensé
Travaux de viabilisation (2ème tranche)	2 077 625	1 909 748	510 466
Voiries et réseaux	1 963 415	1 786 283	498 732
Maîtrise d'œuvre	114 210	123 465	11 734
Frais de pilotage technique et institutionnel	149 090	137 044	36 631
TOTAL	2 226 715	2 046 792	547 097

Montant en euros.



EUROZONE
EUROPARC DE FORBACH NORD
2ème tranche de Viabilisation
Novembre 2002 à Juin 2003



EUROZONE
EUROPARC DE FORBACH NORD
2ème tranche de Viabilisation
Novembre 2002 à Juin 2003